



MARDI 27 FÉVRIER 1996

No 36200 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)
Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

BIBLIOTHÈQUE
LA CHAUX-DE-FONDS

Aide au Rwanda

Il faut continuer!

L'ampleur du génocide du printemps 1994 au Rwanda n'était pas prévisible. Mais, au vu des indices de graves débordements, la Suisse aurait dû intervenir, avec d'autres pays, plus fermement au niveau politique pour les prévenir. Elle ne doit pas maintenant retirer son aide, car la population rwandaise en a besoin.

Page 4

Echec pour Columbia dans l'espace

Satellite à la dérive

La dernière mission de Columbia s'est soldée par un échec. Le lien qui reliait le satellite à fil italien TSS à la navette spatiale américaine s'est en effet rompu dimanche soir. La navette Columbia comprend à son bord un équipage de sept hommes, dont le Suisse Claude Nicollier.

Page 6

Ouverture de casinos en Suisse

Un pactole convoité

Les casinos qui s'installeront en Suisse attirent les convoitises. Collectivités publiques et sociétés d'utilité publique espèrent tirer profit de cette manne. La Loterie romande a un projet, les milieux indépendants ne sont pas en reste. La communauté devrait en profiter.

Page 15

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES
Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Maroquinerie
Parapluies
Toujours les dernières nouveautés
Rayons points rouges 20 à 50%



132-783845
Avenue Léopold-Robert 53

Un accident de la circulation fait quatre morts

Psychose à Jérusalem

Un accident de circulation a provoqué hier à Jérusalem la mort de trois passants israéliens. Le conducteur palestinien de la voiture qui les avait fauchés a ensuite été abattu par balles. Israël a par ailleurs bouclé la Cisjordanie et Gaza pour deux semaines, après les deux attentats du Hamas qui ont fait 27 morts dimanche.

personnes ont également été blessées dans l'accident.

BOUCLÉS

A la suite des attentats de dimanche, les territoires palestiniens ont été bouclés pour deux semaines. A l'issue de cette période, des consultations auront lieu pour savoir si ce bouclage sera prolongé. Il sera également désormais appliqué dès que les services de sécurité auront «le moindre soupçon» d'un projet d'attentat.

La plupart des victimes des attentats ont par ailleurs été portées en terre dans un climat de deuil national. La radio a diffusé toute la journée de la musique triste, entrecoupée d'annonces sur les heures des enterrements. Plusieurs milliers de personnes ont notamment assisté dans le calme à l'enterrement du fils d'un journaliste vedette.

L'accident n'était pas intentionnel, selon la police israélienne. Cette dernière avait pourtant initialement laissé entendre qu'il s'agissait d'une attaque délibérée. La voiture a quitté la route puis heurté de plein fouet des Israéliens attendant à une station de bus dans le quartier de French Hill de Jérusalem-Est.

Le conducteur, un Palestinien détenteur de la nationalité américaine, a été abattu juste après par des Israéliens armés qui ont ouvert le feu dans sa direction. Ces civils ont été arrêtés pour interrogatoire. Une vingtaine de

Devant la Knesset, le premier ministre israélien Shimon Peres a sommé l'Autorité palestinienne dirigée par Yasser Arafat de «désarmer les terroristes». Il a également réaffirmé sa détermination à «poursuivre le processus de paix». «Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour frapper les terroristes, où qu'ils se trouvent,



Jérusalem

Un accident de circulation a provoqué hier la mort de trois passants israéliens. Le conducteur palestinien de la voiture qui les avait fauchés a ensuite été abattu par balles. (Keystone-AP)

avant ou après qu'il commettent des actions criminelles», a toutefois ajouté M. Peres.

Israël soupçonne un intégriste palestinien de Jérusalem-Est

d'être le cerveau des deux attentats de dimanche. Mohieddine al-Charif est membre de la branche armée du Mouvement de la résistance islamique (Hamas). Il est recherché depuis plusieurs mois. Son père, deux de ses frères et un de ses cousins ont été arrêtés il y a quelques semaines. Ils sont accusés de lui avoir donné refuge.

ARRESTATIONS

Mohieddine al-Charif est accusé par les services secrets d'avoir été l'intermédiaire entre Yéhya Ayache et les kamikazes lors des deux attentats suicide à Jérusalem le 21 août et près de Tel-

Aviv le 24 juillet. Yéhya Ayache a été tué le 5 janvier dans la bande de Gaza par l'explosion d'un téléphone portable, piégé par des agents présumés israéliens.

La police palestinienne a pour sa part déjà arrêté au moins 37 militants du Hamas, selon des responsables palestiniens à Gaza. Le procureur général de l'Autorité nationale palestinienne a quant à lui affirmé qu'un «nombre indéterminé» de militants avaient été arrêtés et que d'autres arrestations devaient avoir lieu. (ats, afp, reuter)

La Knesset dissoute

Le Parlement israélien a prononcé hier sa dissolution. Il a approuvé l'organisation d'élections anticipées le 29 mai. Le premier ministre Shimon Peres a décidé d'anticiper les élections générales, prévues initialement le 29 octobre.

Après le double attentat suicide de dimanche, un sondage publié hier démontrait que la cote de

popularité du premier ministre était en baisse. Il note que l'écart se réduit entre le leader du Parti travailliste et son rival du Likoud, Benjamin Netanyahu. Le candidat conservateur, qui est hostile au processus de paix israélo-palestinien, n'est plus qu'à trois points de Shimon Peres. (ats, afp, reuter)

Pauvreté en Suisse: un fonds créé

Berne au front



Ruth Dreifuss

La Confédération va créer un fonds de 300.000 francs pour soutenir des projets visant à combattre la pauvreté en Suisse. (Keystone-Engeler)

Page 4

OPINION

Constat d'impuissance

L'Italie joue un jeu dangereux. Sa classe politique s'est révélée incapable de surmonter sa dernière crise politique, alors qu'elle avait été tentée un instant de se libérer de cinquante ans d'anarchie et d'impuissance. Il s'agissait de réformer les institutions, en les calquant partiellement sur le modèle français: intitulé semi-présidentialisme, ce système aurait renforcé les pouvoirs du président et introduit une sorte d'élection majoritaire.

Saisis sans doute de vertige à l'idée que l'Italie pourrait se doter d'institutions stables, les partis politiques se sont empressés de rompre les ponts fragiles jetés en faveur d'un consensus historique. Une ébauche d'accord avait bien été esquissée entre le centre droit et les démocrates de gauche. Toutefois, Gianfranco Fini, chef d'Alliance nationale, a décidé de faire cavalier seul en rompant le compromis laborieusement établi, espérant engranger les bénéfices de son coup de Trafalgar. Les sondages lui donneraient raison, puisque son parti est le seul à l'heure actuelle à enregistrer une hausse des intentions de vote.

Toutefois, il ne faut pas croire l'Italie miraculeusement sauvée de ses vieux démons par une nouvelle consultation électorale. Le président de la République Oscar Luigi Scalfaro avait tout tenté pour éviter un retour aux urnes. Mais Antonio Maccanico, président du Conseil

presenti, a dû rapidement déchanter et contempler son impuissance à réformer des hommes aux mœurs politiques incorrigibles.

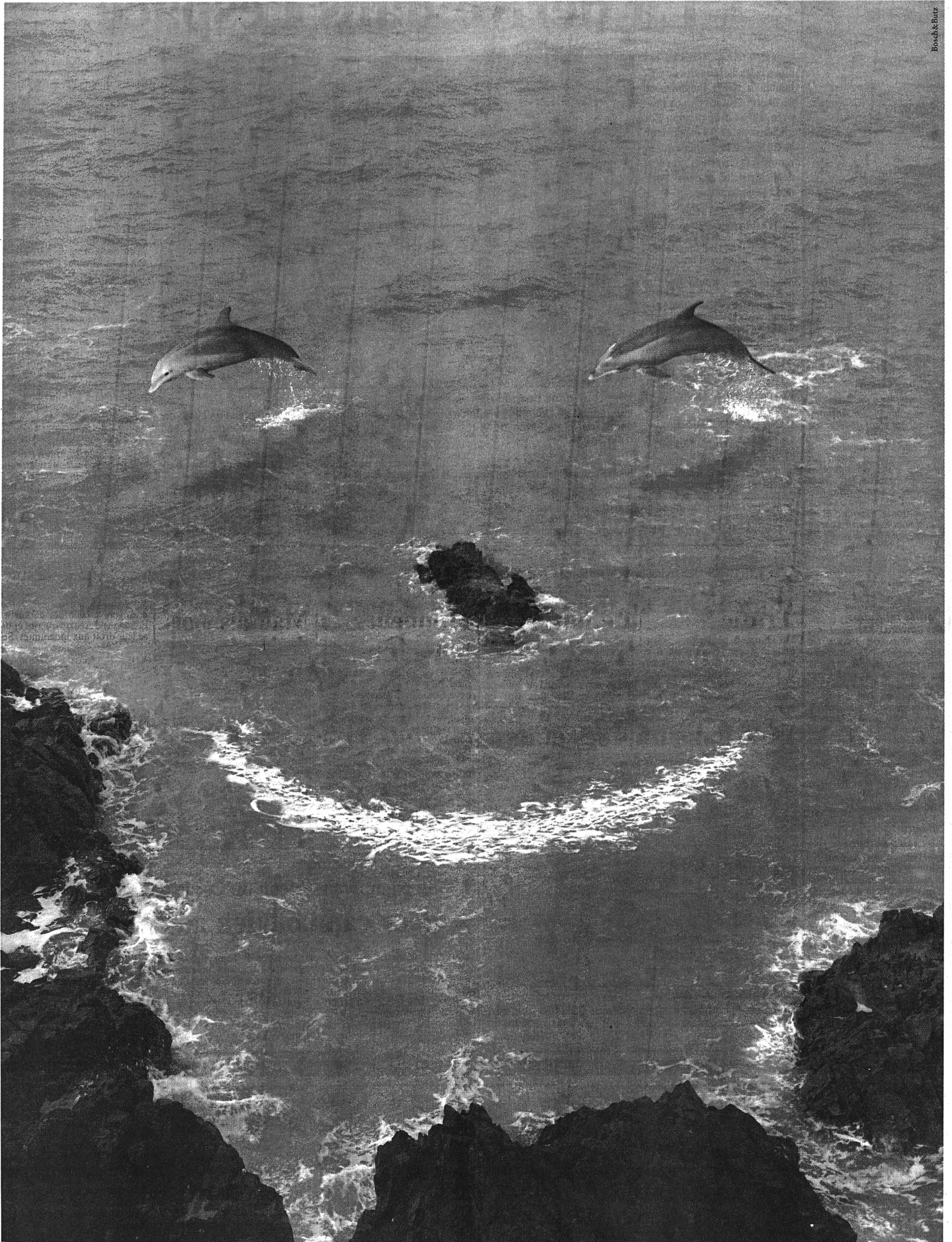
On pourrait en rire en d'autres temps, l'Italie s'étant glissée dans le rôle de l'homme malade de l'Europe. Mais le temps n'est plus au rire, ni aux balivernes. Car cette nouvelle péripétie italienne survient précisément durant le semestre de présidence italienne de l'Union européenne. Cela devient une fâcheuse propension des grands Etats européens à se révéler incapables d'assumer convenablement leur présidence pour raisons d'élections.

Cet intermède inopportun n'est pas moins dommageable pour l'avenir de l'Italie. Car la Péninsule figure parmi les élèves les moins doués pour passer l'examen du Traité de Maastricht et des critères de convergence pour la monnaie unique.

Le président du Conseil sortant, Lamberto Dini avait multiplié les prouesses, réussissant quasiment l'impossible, en l'occurrence en réformant le régime des retraites. Il voulait poursuivre sur sa lancée, mais les partis ont préféré l'incurie à son pragmatisme économique. Lamberto Dini a décidé de se présenter sous ses propres couleurs lors des élections législatives du 21 avril prochain. Sera-t-il mieux écouté par le peuple que par les parlementaires? Rien n'est moins sûr.

Blaise NUSSBAUM

The chance of a lifetime. L'harmonie n'est pas toujours le fruit du hasard. Ainsi, UBS Swiss Life, la filiale commune de l'Union de Banques Suisses et de Rentenanstalt/Swiss Life, réunit avec brio savoir-faire et compétence en matière de placement et d'assurances. Une association qui mérite toute votre attention et qui vous ouvre des perspectives uniques.



Bosch & Butz



La filiale de bancassurance de l'Union de Banques Suisses et de Rentenanstalt/Swiss Life.

Le satellite mis en orbite par Columbia rompt ses amarres

La dérive dans l'espace

Le satellite captif mis en orbite par les astronautes de Columbia a repris inopinément sa liberté et dérive dans l'espace après avoir rompu ses amarres: le câble conducteur de 20 km de long qui devait le retenir à la navette et produire de l'électricité a cassé pour une raison inconnue.

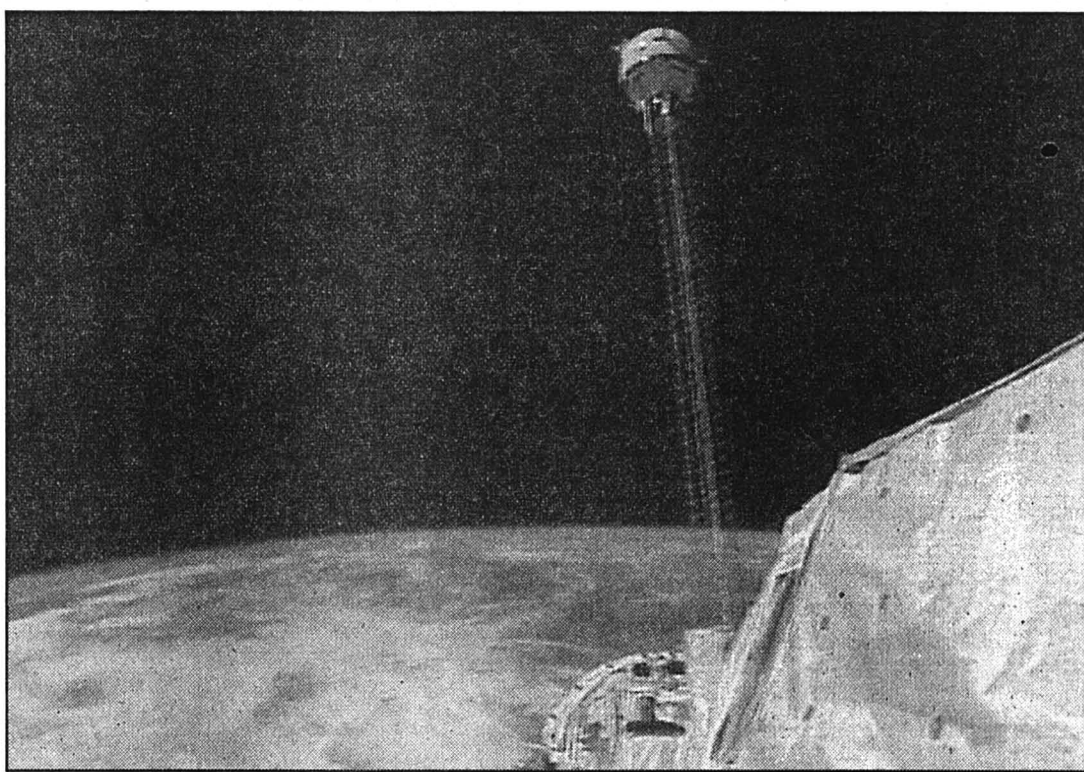
La NASA avait déjà connu en 1992 un échec avec ce satellite d'un coût de 443 millions de dollars. Par la faute d'un boulon trop protubérant, le câble n'avait pu se dérouler que sur une longueur de 256 m.

L'équipage de Columbia voulait montrer qu'il est possible de mettre en place un système captif, de le stabiliser, de le récupérer et de faire fonctionner un système conducteur d'électricité composé d'un satellite de 1 m 60 de diamètre à l'extrémité du câble conducteur en cuivre, nylon et teflon.

DANS L'IONOSPHERE

Le système captif aurait dû tourner à 29.000 km/h à 295 kilomètres d'altitude au-dessus de la Terre dans l'ionosphère, la couche électriquement chargée de la haute atmosphère, et produire une tension de quelque 5000 volts.

Tout semblait avoir bien



Une tour dans l'espace

L'équipage de Columbia voulait montrer qu'il est possible de mettre en place un système captif, de le stabiliser, de le récupérer et de faire fonctionner un système conducteur d'électricité.

commencé dimanche. Cinq heures après le début de l'expérience, le câble s'était presque complètement déroulé et le tambour fixé sur une tour de 12 mètres, dans la soute de la navette, ne contenait plus que 10 mètres

de ce fil de moins de trois millimètres d'épaisseur. Soudain, les astronautes ont constaté une brusque diminution de la tension du câble. «Le câble s'est rompu! Il s'éloigne de nous!», a hurlé l'astronaute Jeffrey Hoff-

man au centre de contrôle au sol.

En quelques minutes, le câble - torsadé comme un fil de téléphone après sa rupture - s'est éloigné d'une trentaine de kilomètres, distance suffisante pour

éviter toute collision avec la navette. A aucun moment, d'ailleurs, Columbia et son équipage n'ont été en danger.

Selon la NASA, la rupture s'est probablement produite quelque part sur la tour de déroulement. L'agence spatiale américaine n'a pas déterminé pour le moment les raisons de cet incident qui a quelque peu affecté le moral de l'équipage et des ingénieurs travaillant sur le projet depuis plusieurs années.

D'après le commandant de la navette, Andrew Allen, «c'est peut-être dû à une décharge électrique». Car le satellite et son fil conducteur ont bien produit de l'électricité, quelque 3000 volts.

DE LA CHANCE

Les astronautes ont tout de même eu de la chance car le câble s'est «rompu au bon endroit», selon la NASA, à hauteur de la tour de déroulement. S'il s'était cassé plus loin, par exemple à mi-chemin, le tronçon encore fixé à la tour aurait pu échapper à tout contrôle et s'enrouler autour de la navette, créant une situation potentiellement dangereuse.

Le satellite tourne à présent autour de la Terre sur une orbite elliptique qui le fait monter à 595 km et redescendre à 314 km. Les astronautes ne tenteront pas de le récupérer, ce qui serait trop dangereux, estime la NASA. (ap)

27 février 1802 - Victor Hugo naît à Besançon, car il était fils d'un général de Napoléon, se trouvant alors dans la garnison franc-comtoise. En 1830, la représentation de sa pièce «Hernani» provoque un scandale, avec la bataille entre les «classiques» et les «modernes». En 1843, il est profondément affecté par la mort de sa fille Léopoldine. Forcé de s'exiler en 1851, par le coup d'Etat de Napoléon III, il vit à Jersey, puis à Guernesey.

BRÈVES

Anthony Quinn

Un treizième enfant

L'acteur américain Anthony Quinn, qui vient de fêter ses 80 ans, deviendra père pour la treizième fois en juillet. Il a annoncé que ce serait un garçon, dans un entretien accordé au quotidien «Bild» paru hier. L'acteur, qui a notamment une fillette de deux ans, Antonia, explique avoir voulu encore être père car sa compagne Kathy Benvin, 33 ans, l'a «convaincu».

Blake et Mortimer

Retour programmé

Neuf ans après la mort de leur créateur Edgard P. Jacobs, le duo de bande dessinée Blake et Mortimer devrait faire son retour fin 1996. L'éditeur Dargaud devrait publier «L'affaire Francis Blake», a rapporté lundi le quotidien belge la «Derrière Heure». Nés en 1946 de l'imagination d'Edgard P. Jacobs, Blake et Mortimer réapparaîtront cette fois sous les signatures des Belges Ted Benoît, pour les dessins, et Jean van Hamme, le scénariste de «XIII», «Largo Winch», «Les maîtres de l'orge» et «Thorvald», pour le script.

Soleure

Au fusil à pompe

Des voleurs sont parvenus à pénétrer dans trois locaux de la région soleuroise en défonçant les portes à coups de fusil à pompe le week-end dernier. Ils se sont emparés de diverses armes, d'une pièce de lard et ont détruit des meubles avant de prendre la fuite. Les vols ont eu lieu entre vendredi à midi et hier, a indiqué la police cantonale. Les malfrats s'en sont pris à un stand de tir à Bibersried, à une cabane de joueurs de hornuss à Derendingen et à un magasin à Soleure.

Un Danois clandestinement en prison

Pour l'élu de son cœur

Un Danois a pénétré clandestinement samedi soir dans une prison au nord de Copenhague. Il voulait passer la nuit avec l'élu de son cœur. C'est un gardien de la prison de Horseroed

qui avait découvert dimanche matin l'intrus sous les draps d'une détenue. L'homme, un ancien locataire de cet établissement, était tombé amoureux d'une prisonnière. (ats, afp)

Bâle dans tous ses états



«Morgestraich» à Bâle

La fièvre de carnaval s'est emparée de Bâle hier et la température ne redescendra pas avant jeudi au petit matin. (Keystone)

Un «Hunter» d'occasion sort de la piste: pilote indemne

Série noire à Genève-Cointrin

Un avion de type «Hunter», racheté à l'armée suisse par un musée sud-africain, est sorti de piste hier à l'aéroport de Genève-Cointrin (photo Keystone-Aviolat). Le pilote, seul à bord, n'a pas été blessé, et le trafic aérien n'a pas été perturbé, a indiqué le porte-parole de l'aéroport.

Il s'agit du deuxième accident de ce type survenu à Genève-Cointrin en l'espace de deux jours. Dimanche, un avion de tourisme avait atterri sur le ventre, provoquant la fermeture de la piste principale pendant deux heures. (ats)



Haing Ngor avait obtenu un Oscar pour «La déchirure»

Acteur cambodgien assassiné

L'acteur d'origine cambodgienne Haing Ngor a été assassiné par balles, a annoncé la police.

Il avait interprété son propre rôle dans le film américain «The Killing Fields» («La déchirure»).

Le corps de Ngor, âgé de 45 ans, a été retrouvé près de sa voiture, garée devant son domicile de Los Angeles. Médecin de formation, Haing Ngor avait été capturé puis torturé par les Khmers rouges à leur arrivée au pouvoir dans les années 1970.

Le film, pour lequel il avait reçu un Oscar, retrace cette expérience, puis son évasion vers la Thaïlande et les Etats-Unis. L'acteur avait ensuite poursuivi une carrière américaine dans de nombreux films et séries télévisées. (ats, reuter)

IMMOBILIER

À VENDRE

Aux Foulets

VILLA MITOYENNE

Comprenant: cuisine agencée, hall, grand salon avec cheminée, salle à manger, 3 chambres à coucher, 2 sanitaires, cave, grand local bricolage, chauffage individuel, terrasse et jardin aménagés.

Dans un cadre agréable et ensoleillé avec une situation privilégiée à proximité de la campagne, des transports publics, écoles et magasins.

Prix: Fr. 480 000.- (y compris finitions au gré des acquéreurs)

espace & habitat

Tél. 039/23 77 77-76

132-783684

EXAFID SA

NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22

Tél. 038/25 46 39

A vendre

à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE LOCATIF

au nord-ouest de la ville.

Bon rendement.

Descriptif et renseignements chez EXAFID SA, Tél. 038/25 46 39 28-42502

Rentananstalt

Swiss Life

Temple-Allemand 59

A louer

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Fr. 1298.- charges comprises, dès le 1.4.96 ou tout de suite.

Pour tous renseignements, s'adresser à **Gérance Bosshart et Gautschi**, ☎ 039/23 17 84 241-68987

EXAFID SA

NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22

Tél. 038/25 46 39

A vendre

à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE LOCATIF ET COMMERCIAL

situé près du centre.

Bon rendement.

Descriptif et renseignements chez EXAFID SA, Tél. 038/25 46 39 28-42501

A louer tout de suite ou pour fin mars à la **Croix-Fédérale**

2 PIÈCES

avec tout confort et cuisine agencée.

Loyer: Fr. 670.- + charges.

Etude Ribaux von Kessel, avocats et notaire, Promenade-Noire 6, Neuchâtel, ☎ 038/24 67 41. 28-41398

Tout de suite ou date à convenir

Rue de la Fiaz

La Chaux-de-Fonds

À LOUER

Studios meublés ou non

dès Fr. 390.- + charges.

Appartement 4½ pièces

Fr. 845.- + charges.

☎ 038/24 22 45 28-39117

Feu: 118

Publicité intensive, Publicité par annonces



MEDIA
inc. des t-shirt jeans

↓

PARCE QUE NOUS
 SOMMES LES
 MEILLEURS DU JEANS !

10%

SUR PRÉSENTATION DE CE BON
 VALABLE JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 1994
 NON VALABLE SUR LES ARTICLES BAISÉS
 NON CUMULABLE


ESPACE ROMAND

FIRST MINUTE

**VOS VACANCES
 D'ÉTÉ SONT
 MOINS CHÈRES
 EN HIVER !**

APPELEZ-NOUS
 OU RENDEZ-NOUS VISITE

VOTRE ÉQUIPE HOTELPLAN
 MÉTROPOLE-CENTRE
 2301 LA CHAUX-DE-FONDS
 039 - 23 26 44

Hotelplan
 C'est bon d'être différent !

Saint Algue
 coiffeur
 visagiste

250 SALONS EN EUROPE

20%
 sur les permanentes

Offre valable du 1er au 31 mars

Exemple pour
 cheveux courts :

**Permanente traitante
 + Shampoing 88.-
 + Soin
 + Coupe
 + Coiffage 70.40**



METROPOLE
C E N T R E

2 min. à pied de la gare - Horaire: lundi 13.30-18.30 (restaurant et Gourmessa dès 11h)
 mardi au vendredi 8.00-18.30 - samedi 8.00-17.00
 Parking couvert de 575 places ouvert 24h sur 24h, 7 jours sur 7 - 17 commerces, 2 restaurants, 1 bar à café, 1 pharmacie.

ADIA

POSTE FIXE 039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous cherchons une
VISITEUSE
expérimentée dans le
visitage de cadrans de
montres

Poste évolutif avec possibilité
d'avoir la responsabilité
d'un atelier.

Vous avez la connaissance
de ce travail.

Vous avez envie de vous
investir.

Alors appeler sans tarder
P. Blaser au 23 63 83

Sponsor officiel Système de Qualité Certifié
du HCC



ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

PARTNER

Job

*A la hauteur
de vos ambitions*

Pour cette nouvelle année 1996, nous
sommes à la recherche de «PARTNERS»
dans le domaine du bâtiment.

Maçons CFC
Maçons B
Maçons Génie-civil
Maçons coffreurs

Toutes personnes possédant plus
de 4 ans d'expérience dans le
domaine du bâtiment en suisse

Nous offrons un appui constant et des
salaires en fonction de vos capacités,
ainsi que des prestations à la hauteur de
vos exigences.

Pour plus de renseignements, veuillez
contacter **Toni Vega**.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

**Temporaire
et stable**

DIVERS

EROS

Sex shop

CABINES VIDÉO
K7 Vidéo - Location-vente
Revues - Accessoires
Lingerie sexy - Cuir - Latex
Numa-Droz 80a
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 00 18

Devenez
donneur!

★

Donnez
de votre sang

Sauvez
des vies

Répondez
s.v.p.
aux offres
sous chiffres...

Nous prions
les personnes et
les entreprises qui
publient
des annonces
sous chiffres
de répondre
promptement aux
auteurs des offres
qu'elles reçoivent.
C'est un devoir
de courtoisie et
c'est l'intérêt
de chacun que ce
service fonctionne
normalement.
On répondra donc
même si l'offre ne
peut être prise en
considération et on
retournera le plus
tôt possible
les copies
de certificats,
photographies et
autres documents
 joints à ces offres.
Les intéressés leur
en seront très
reconnaissants, car
ces pièces leur
sont absolument
nécessaires
pour répondre
à d'autres
demandes.

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

Deux

**employé(e)s
d'administration**

pour l'Agence cantonale de la Caisse
cantonale neuchâteloise d'assurance-
chômage, par suite de démissions
honorables des titulaires.

Exigences:

- CFC d'employé(e) de commerce ou
titre jugé équivalent;
- bonne dactylographie;
- goût pour les chiffres;
- sens de l'organisation;
- la connaissance d'un système infor-
matique constituerait un avantage.

Lieu de travail: Le Locle.

Ces nouveaux collaborateurs ou nou-
velles collaboratrices seront enga-
gé(e)s en vertu du Code des Obligations.

Entrée en fonction: 1er avril 1996
ou date à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser
au préposé de la CCNAC ou à son
adjoint, Crêt-Vaillant 19, 2400 Le
Locle, ☎ 039/31 24 24.

Délai de postulation: 7 mars 1996.

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont ou-
vertes indifféremment aux femmes et
aux hommes.

Les offres de service manuscrites,
précisant le poste recherché,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées au
service du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, case postale 563, 2001 Neu-
châtel, jusqu'à la date limite indi-
quée dans l'annonce.

28-42723

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES AFFAIRES
CULTURELLES

Un(e)

**employé(e)
d'administration**

à temps partiel (25%)

pour la Division économique et
sociale de l'Université de Neuchâtel.

Tâches:

- dactylographie de rapports;
- correspondance;
- organisation de séminaires et collo-
ques.

Exigences:

- très bonne connaissance du fran-
çais;
- maîtrise d'un traitement de texte et
si possible d'un tableur;
- connaissances de l'anglais et de l'al-
lemand souhaitées;
- esprit d'initiative et aptitude à tra-
vailler de manière indépendante.

Horaire: selon entente.

Entrée en fonction: immédiate ou
selon entente.

Délai de postulation: 6 mars 1996.

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont ou-
vertes indifféremment aux femmes et
aux hommes.

Les offres de service manuscrites,
précisant le poste recherché,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées au
service du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, case postale 563, 2001 Neu-
châtel, jusqu'à la date limite indi-
quée dans l'annonce.

28-42722

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT DE
LA GESTION DU TERRITOIRE

Un(e)

**ingénieur EPF
en génie civil**

à l'Office de construction
de la route nationale 5

pour le Service des ponts et chaussées
à Neuchâtel.

Pour compléter notre équipe, nous
cherchons une personne dynamique,
rigoureuse, ouverte, ayant de l'entre-
tent et le sens des responsabilités pour
la gestion:

- des projets d'exécution de génie
civil, puis
- des chantiers correspondants

pour les tronçons encore à réaliser en
territoire neuchâtelois (traversée de la
Béroche, Treytel - Areuse, Auvénier -
Serrières).

Cette personne, à laquelle nous som-
mes prêts à conférer une large autono-
mie, aura à jouer un rôle important de
supervision, d'appréciation et de coor-
dination auprès d'une partie des man-
dataires de l'OCRN5 (projet puis
direction des travaux) dans les
domaines du génie civil et de la pro-
tection de l'environnement.

Elle entretiendra par ailleurs des rela-
tions privilégiées avec les services
concernés des administrations canton-
ales et communales, des architectes,
des spécialistes de divers domaines
privés.

Nous offrons une activité attrayante et
variée ainsi que les avantages d'une
administration publique, au sein d'une
équipe restreinte et motivée.

Exigences:

- moins de 40 ans;
- nationalité suisse ou permis C;
- diplôme d'ingénieur EPFL ou EPFZ;
- expérience de quelques années
dans la conduite de projets et/ou de
chantiers importants.

Obligations et traitement: légaux.

Entrée en fonction: date à conve-
nir.

M. J. Brocard, ingénieur en chef de
l'OCRN5, ☎ 038/39 67 13 est à votre
disposition pour tout renseignement
supplémentaire.

Délai de postulation: 27 mars
1996.

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont ou-
vertes indifféremment aux femmes et
aux hommes.

Les offres de service manuscrites,
précisant le poste recherché,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées au
service du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, case postale 563, 2001 Neu-
châtel, jusqu'à la date limite indi-
quée dans l'annonce.

28-41452

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ET DES AFFAIRES
CULTURELLES

Un(e)

**horticulteur(trice)
qualifié(e)**

pour le jardin botanique de l'Univer-
sité, pour l'entretien de ses collections,
suite à la démission de la titulaire.

Profil:
CFC d'horticulteur(trice) + expé-
rience de quelques années dans la
culture de plantes spéciales, intérêts
pour la connaissance des plantes et la
protection de la nature.

Entrée en fonction: date à conve-
nir.


Des renseignements sur le poste peu-
vent être fournis par M. E. Jeanloz, jar-
dinier-chef, ☎ 23 23 50.

Délai de postulation: 7 mars 1996.

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont ou-
vertes indifféremment aux femmes et
aux hommes.

Les offres de service manuscrites,
précisant le poste recherché,
accompagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées au
service du personnel de l'Etat, rue du
Musée 1, case postale 563, 2001 Neu-
châtel, jusqu'à la date limite indi-
quée dans l'annonce.

28-42481



LABORATOIRES SERONO S.A. 1170 AUBONNE

Les Laboratoires SERONO SA à Aubonne font partie du Groupe ARES-SERONO et sont un des centres de développement en biotechnologie.

Dans le cadre de l'expansion de ses activités, le département de PRODUCTION cherche plusieurs

TECHNICIENS DE LABORATOIRE

possédant les formations suivantes:

1. Pour l'unité de préparation/maintien des cultures cellulaires:
CFC de laborantin ou de Droguiste ou expérience équivalente
dans l'industrie pharmaceutique ou alimentaire
2. **CFC de laborantin en chimie, biologie ou agrobiologie**
CFC d'opérateur en chimie ou titre jugé équivalent

Nous vous offrons:

- une entreprise utilisant les procédés industriels les plus modernes;
- une formation interne qui complètera vos connaissances;
- les avantages sociaux d'une grande entreprise;
- des groupes de travail jeunes et dynamiques.

Nous attendons de vous:

- une expérience industrielle dans les domaines cités;
- certaines connaissances de base des normes GMP ou GLP;
- un sens aigu de la propreté;
- une grande disponibilité;
- le sens des responsabilités;
- un intérêt marqué pour les procédés gérés par ordinateur.

Si votre profil et votre expérience correspondent aux exigences décrites
dans cette annonce, n'hésitez pas à nous envoyer votre candidature ainsi
qu'une lettre manuscrite.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

Laboratoires Serono S.A.
Département du personnel
Zone de l'Ouriettaz
1170 Aubonne

18-298496

LA REPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

cherche

POUR LE DÉPARTEMENT
DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

Un(e)

**taxateur(trice)
itinérant(e)**

pour la Caisse cantonale neuchâte-
loise d'assurance-chômage, suite à la
démission honorable du titulaire.

Ce(tte) collaborateur(trice) se verra
confier la détermination du droit aux
prestations de chômage dans les trois
agences de la CCNAC. Ce poste
nécessite de nombreux déplacements
(Le Locle, Neuchâtel et La Chaux-de-
Fonds) selon les circonstances
économiques.

Exigences:

- CFC d'employé(e) de commerce ou
titre jugé équivalent;
- goût pour les chiffres;
- sens de l'organisation;
- la connaissance d'un système infor-
matique constituerait un avantage.

Lieu de travail: Le Locle, Neuchâtel
et La Chaux-de-Fonds.

Place de travail principale:
Le Locle.

Ce(tte) nouveau(elle) collabora-
teur(trice) sera engagé(e) en vertu du
Code des Obligations.

Entrée en fonction:
1er avril 1996 ou date à convenir.

Pour tout renseignement, s'adresser
au préposé de la CCNAC ou à son ad-
joint, Crêt-Vaillant 19, 2400 Le Locle,
☎ 039/31 24 24.

Délai de postulation: 6 mars 1996.

Les places mises au concours dans
l'Administration cantonale sont ou-
vertes indifféremment aux femmes
et aux hommes.

Les offres de service manuscrites,
précisant le poste recherché, ac-
compagnées d'un curriculum vitae,
ainsi que des copies de diplômes et de
certificats, doivent être adressées
au service du personnel de l'Etat,
rue du Musée 1, case postale 563,
2001 Neuchâtel, jusqu'à la date li-
mite indiquée dans l'annonce.

28-42719

ADIA

POSTE FIXE 039/23 63 83
31, AV. LÉOPOLD-ROBERT,
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Notre client engage un

MÉCANICIEN PROGRAMMEUR RÈGLEUR

pour un parc de 4 automates
CN à commandes Fagor.

Poste évolutif, salaire
attrayant.

Conditions de travail de 1er
ordre.

Pour en savoir plus, appelez
P. Blaser au 23 63 83

Sponsor officiel Système de Qualité Certifié
du HCC



ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

**Police-secours:
117**

Le printemps s'annonce

Bouquet printanier

14.50



Action

jusqu'au 2.3

Tulipes
le bouquet de 10

4.80



Action

du 27.2 au 2.3

Primevères
de diverses couleurs



Pot en terre cuite
"Cassis"
ø 30 cm

33.-



Pot en terre cuite
"Pin"
ø 30 cm

33.-



Pot en terre cuite
"Rosaie"
ø 30 cm

29.-



Pot en terre cuite
"Erable"
ø 40 cm

58.-

Pot en terre cuite
"Châtaignier"
ø 35 cm

48.-



Brochure Jardin 1996

Pour d'autres informations: demandez, à partir du 1er mars 1996, cette brochure gratuite dans tous les magasins de fleurs et Garden-Centers ou par par téléphone au 157 07 77 26 (Fr. 0.36/min).

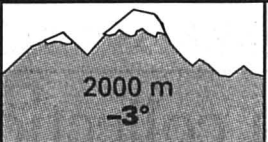
C'est vrai, une primevère ne fait pas le printemps! Et pourtant, dès qu'elle apparaît, le printemps n'est pas loin. Une bonne raison de se réjouir! Alors, quittez donc cette humeur hivernale et cessez de gémir

sur le stratus qui voile le bleu du ciel. C'est si facile de mettre un peu de couleur dans votre quotidien. D'ailleurs, peut-on résister aux primevères? Quant aux tulipes, venez voir, elles sont superbes...

**DO IT & GARDEN
MIGROS**

Mardi 27 février 1996

Fête à souhaiter: Nestor

Lever: 7 h 18 7°
Coucher: 18 h 13Lever: 12 h 04 2°
Coucher: 2 h 342000 m
-3°Lac des Brenets
750.08 m
Lac de Neuchâtel
429.06 m

Affectation du bénéfice des jeux en jeu

Pactole très convoité

Plaie d'argent est parfois mortelle. Aussi, tant les collectivités publiques que les sociétés d'utilité publique se montrent-elles de plus en plus gourmandes face à la manne qui pourrait tomber du ciel des futurs casinos projetés en Suisse. C'est pourquoi la Loterie romande d'abord, puis des milieux indépendants, se mobilisent pour éviter que cet argent ne tombe dans des escarcelles privées, sans redistribution en faveur de la communauté.

C'est la future législation sur les casinos et jeux d'argent qui a mis la puce à l'oreille de ces responsables. Dans la mesure où les concessions seraient délivrées à des particuliers, le risque est grand qu'une part non négligeable des liquidités ne soient plus ristournées aux œuvres de bienfaisance, à la culture ou à la recherche.

PREUVES

Ce danger n'est nullement illusoire, car des expériences concrètes en fournissent la preuve. Ainsi Fribourg, seul canton romand à autoriser les machines à sous, compte à ce jour quelque 1200 de ces appareils dans les cafés-restaurants, après les avoir autorisés il y a une quinzaine d'années. Or Fribourg ne rapporte à la Loterie romande que la moitié des gains, par rapport aux autres cantons romands.

Autre exemple, celui des Etats-Unis où l'on a enregistré une baisse des recettes des loteries de l'ordre de 25% à 35%, dans les Etats autorisant les salons de jeux.

Par mesure préventive, la Loterie romande a soumis ses réflexions à la Conférence romande des chefs de départements cantonaux afin d'instaurer une convention en la matière. Dans l'ensemble, les conseillers d'Etat ont réagi très favorablement, tout en nuanciant leur position compte tenu de leurs spécificités régionales.

POINTS SENSIBLES

Ainsi Fribourg est réservé, car il compte deux fabricants de ma-

chines à sous, tout comme le Valais qui détient sur son territoire l'un des quatre casinos romands ouverts (Crans-Montana, Montreux, Genève et Courrendlin).

Les choses se compliquent encore un peu plus avec les concessions octroyées aux casinos. Le cas de Genève est épineux puisque le concessionnaire, la ville et l'Office du tourisme se déchirent joyeusement pour récolter les dividendes des jeux.

L'administrateur du casino de Courrendlin n'entend pas non plus lâcher son bien (lire l'article ci-contre).

Toutefois, réunis à la mi-février, les conseillers d'Etat sont tombés d'accord sur la nécessité de signer une convention, avec période transitoire, pour régler la question des concessions. Mais ils estiment que les bénéfices des jeux doivent être octroyés aux sociétés d'utilité publique.

Dans le canton de Neuchâtel, la loi sur la police du commerce interdit l'usage des distributeurs et appareils automatiques permettant un bénéfice en espèces. Pour le conseiller d'Etat Francis Mâtthey, les jeux ne doivent pas être soumis aux règles traditionnelles du marché et il est normal d'en affecter les bénéfices à des œuvres d'utilité publique.

APPUI

Entre-temps, des milieux privés se sont aussi émus des périls qui planent sur les recettes de la Loterie romande. Emmené par un professeur, Claude Gailloud, un comité de solidarité romande s'est constitué afin de garantir le bon usage de la manne servie par la Loterie romande aux œuvres d'utilité publique, dont le montant avoisinait les 60 millions de francs l'an dernier. Ce comité souhaite que le bénéfice réalisé sur les machines à sous, et le moment venu, sur les futurs casinos, soit lui aussi attribué à ce genre de sociétés.

DÉSÉQUILIBRE DANGEREUX

La Loterie romande, qui prône la création d'une Société romande des jeux, ne cache pas sa satisfaction face à la campagne de sensibilisation de ce comité. Comme l'indique Philippe Mailard, directeur de la Loterie romande, cette institution est de plus en plus sollicitée. Des fi-



«Bandits manchots»: paradis ou enfer?

On se dispute âprement les dividendes de ces machines à sous.

(Impar-Galley)

nances chancelantes contraignent les collectivités publiques à renvoyer les requêtes auprès de la Loterie romande. Aussi celle-ci ne peut-elle plus faire

face à toutes les demandes. Non seulement, les œuvres de bienfaisance, mais la recherche et la culture risquent de pâtir gravement de ces restrictions. Il y a

donc déséquilibre dangereux pour une communauté qui peine de plus en plus à remplir ses tâches fondamentales vis-à-vis des plus mal lotis.

Bl.N.

L'exemple du Casino du Jura

Vogue des bandits manchots

De 1990 à 1992, le Casino du Jura, installé à Courrendlin, a connu une progression annuelle de son chiffre d'affaires de 10%. Puis un recul de 14% en 1993. Il a dès lors misé sur les machines à sous pour se refaire une santé.

Les promoteurs ont installé 100 bandits manchots supplémentaires. Les résultats ne se sont pas fait attendre... avec une croissance globale de 26% en 1994. On comprend dès lors que l'idée de la Romande des jeux de faire main basse sur les machines à sous ne plaît pas, mais alors pas du tout, aux patrons du casino jurassien. En football leur habitué à se battre sur le terrain, Jean-Marie Mauron est

bien décidé à ne pas se laisser manger tout cru.

Le Casino du Jura est lourdement grevé de taxes. Le 25% du bénéfice brut va à la Confédération (uniquement pour le jeu de boule), 12% au canton du Jura et 3% à la commune de Courrendlin, soit 40% au total.

APPORT TOURISTIQUE

Le produit des taxes permet de situer le phénomène des bandits manchots. En 1994, le chiffre d'affaires des machines à sous a atteint 1,58 million de francs. On sait que statistiquement, ces machines restituent le 90% des montants misés (ce qui fait leur attrait), on peut estimer qu'on a joué pour près de 16 millions de francs sur ces engins ce qui équi-

vaut à près de 50.000 francs de roulement par jour ouvrable!

Les taxes cantonales (12%) ont rapporté en 1989 18.000 francs pour le jeu de la boule et 16.000 francs pour les machines à sous. Cinq ans plus tard, les mêmes taxes rapportaient 36.700 francs pour les premières et... 190.000 francs pour les secondes!

On comprend dès lors mieux l'envie que suscite cette galette des rois. On relèvera que la manne du casino est largement réinvestie dans le Jura puisqu'en cinq ans, c'est un montant de plus de 900.000 francs qui est alloué au fonds d'encouragement du tourisme. En serait-il de même si cet argent coulait sur Lausanne? Mgo

Vins neuchâtelois 1995

Prix à la hausse

Quantité en baisse, qualité en hausse: le millésime 1995 avait de quoi promettre, hier lors de la traditionnelle mise des vins du domaine de l'Hôpital Pourtalès, à Cressier. On ne s'est pas bagarré pour acheter mais les prix ont progressé de 20 à 30 centimes par litre, signe d'un raffermissement du marché.

Page 20

Tornos-Bechler

L'avenir n'est plus compromis

L'avenir de Tornos-Bechler n'est plus compromis. Le chiffre d'affaires du numéro mondial du décolletage a augmenté de 34% et les entrées de commandes de 19%. L'effectif de l'entreprise établie à Moutier a diminué de treize personnes.

Page 22

Trafic de drogues dans le Jura

Nouvelles arrestations

En fin de semaine, la police jurassienne a interpellé quatre personnes soupçonnées de s'adonner au trafic de stupéfiants. C'est l'aboutissement de plusieurs semaines de surveillance et le fruit résultant des informations fournies spontanément par la population.

Page 23

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: Suisse romande et Valais, temps nuageux. Quelques précipitations possibles surtout le long du Jura et sur la crête des Alpes valaisannes. Limite pluie - neige vers 1000 m. Vents du sud modérés en montagne. Suisse allemande et Grisons: partiellement ensoleillé et sec. Sud des Alpes: couvert avec quelques précipitations. Limite de la neige vers 700 mètres.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	5°	9°	Lisbonne Nuageux	7°	12°
Athènes Nuageux	4°	12°	Londres Nuageux	3°	8°
Barcelone Nuageux	6°	13°	Madrid Nuageux	-1°	12°
Beyrouth Nuageux	9°	15°	Mexico Clair	12°	28°
Berlin Clair	-2°	9°	Moscou Nuageux	-12°	-4°
Bruxelles Nuageux	4°	6°	Oslo Nuageux	-3°	-2°
Copenhague Nuageux	0°	0°	Paris Nuageux	5°	9°
Francfort Nuageux	-1°	10°	Rome Clair	5°	12°
Genève Clair	1°	10°	Stockholm Nuageux	-3°	2°
Helsinki Nuageux	-2°	1°	Varsovie Nuageux	-6°	1°
Jérusalem Clair	6°	12°	Vienne Clair	0°	5°

Le temps qu'il va faire...

Deux systèmes perturbés déterminent le temps dans notre région, l'un venant de l'Atlantique, le second de la Méditerranée. Ils produiront surtout des nuages. Evolution probable de mercredi à samedi: mercredi et jeudi, amélioration mercredi en cours de journée, puis temps bien ensoleillé avec quelques stratus matinaux sur le Plateau. Vendredi et samedi, temps assez ensoleillé, mais à nouveau plus froid. Augmentation de la nébulosité dans l'est et quelques flocons possibles samedi.



La collection «Carnaval 96» de Tricouti vient de sortir

Tous les rêves sont permis

Sa Majesté Carnaval revient chaque année et c'est tant mieux! De Rio à Venise, en passant par Monthey, Bâle ou La Chaux-de-Fonds, la période de carnaval, qui s'autorise toutes les folies, a permis à la nouvelle collection «Carnaval 96» de Tricouti, de sortir à temps. Les couturières ont véritablement laissé libre court à leur imagination et le résultat est surprenant d'originalité. Néanmoins, toutes les dames sont prêtes à réaliser d'autres modèles sur mesure. Bien fou serait alors celui qui n'y trouverait pas son bonheur!



L'atelier Tricouti

Les couturières n'ont pas attendu la dernière minute pour réaliser de superbes costumes de carnaval. Toutefois, elles sont prêtes à personnaliser tous les désirs, même les plus fous!

Malgré l'absence régulière de deux chômeuses qui, depuis début janvier ont saisi l'opportunité d'approfondir leurs connaissances professionnelles en participant aux transformations du nouveau local, rue du Nord 49, l'atelier Tricouti ne sait pas s'endormir sur ses lauriers.

RÉSULTAT SURPRENANT

Profitant d'un nouveau cours spécialement destiné à leur apprendre les techniques du vêtement carnavalesque, les coutu-

rières n'ont pas réfréné leurs ardeurs imaginatives, et c'est tant mieux. Le résultat est surprenant. Les costumes, taillés dans des matières souples, brillantes et extrêmement colorées sont particulièrement réussis. Certes,

les enfants ont pour l'instant la primeur puisqu'un grand nombre de modèles est d'ores et déjà à leur disposition. Dragon, pingouin, crocodile, putois et autres panthères rivalisent d'originalité avec une smala de rois,

princesses, vampires et fantômes.

PAS OUBLIÉS

Que les adultes se rassurent, ils n'ont pas été oubliés pour autant. Et si quelques modèles

sont déjà prêts, il leur suffit de prendre contact rapidement avec Tricouti pour que leurs désirs soient aussitôt exaucés. Le temps que les couturières piquent, poussent et tirent l'aiguille au bout de laquelle pend le fil de la réussite et le souhait de chacun deviendra réalité.

BILAN POSITIF

Antoinette Moecklin partage avec Tricouti la responsabilité de Tricouti depuis un an. Débordante de joie de vivre et d'ouverture d'esprit, son envie de faire toujours plus et mieux est parfaitement intacte. «Les dames que nous employons traversent souvent des moments très difficiles. Il faut absolument que nous prenions plus de temps pour répondre de manière concrète, aux situations personnelles graves que nous rencontrons. On oublie encore trop souvent de faire dans le concret.»

Mais comme le moral d'Antoinette semble ne jamais faillir, seul un grand éclat de rire vient corroborer ses derniers propos: «Que l'aventure se poursuive... et que notre collection «Carnaval 96» remporte tout le succès qu'elle mérite!» C.M.

● *Atelier de créations pour chômeuses, rue du Doubs 69 jusqu'en avril prochain. Tél. (039) 28.02.74. Heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 8 à 17 heures non-stop. L'atelier est fermé le samedi pour autant qu'aucun client ne s'annonce préalablement par téléphone.*

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

LA CHAUX-DE-FONDS

BRÈVE

Hôpital diffamé Informez, svp!

L'Hôpital de La Chaux-de-Fonds a été injustement accusé de pratiquer la vivisection dans un tous-ménages diffusé courant janvier par l'Association suisse pour l'abolition de la vivisection (nos éditions des 24 janvier et 10 février). L'un des médecins mis en cause, le Dr Merlini, a depuis lors déposé plainte pour diffamation et calomnie. Deux conseillers généraux, les radicaux Philippe Laeng et Vincent Rion, ont interpellé le Conseil communal à ce propos. Selon eux, l'exécutif devrait spontanément informer les parlementaires dans les cas graves, «et celui-ci en est un», estiment-ils. Toutefois, les auteurs reconnaissent que la forme choisie, l'interpellation urgente, ne s'imposait pas et qu'ils auraient dû intervenir par le biais d'une question. En l'occurrence, le Conseil général lui-même, en refusant de voter l'urgence lors de sa dernière séance, a admis que le sujet pouvait attendre... Rappelons que le Dr Merlini a dû déposer plainte en son nom propre, une jurisprudence du Tribunal fédéral interdisant aux collectivités publiques de la faire dans les cas de diffamation et de calomnie. (am)

Espace Internet au Club 44

Décision favorable

La ville est décidée à jouer le jeu proposé par l'Association industrielle et patronale (voir notre édition du 9 décembre dernier), tout en l'axant davantage sur les entreprises. Dans les semaines à venir — le délai ne peut être précisé vu les impératifs techniques à régler — un espace Internet sera inauguré au sein des locaux du Club industriel, au Club 44.

Le conseiller communal Daniel Vogel confirme la décision de l'exécutif et précise: «Il nous reste à finaliser et à concrétiser», le service informatique communal ayant pris les choses en main.

L'enveloppe globale, évaluée pour le projet, se situe entre 50 et 100.000 francs, dont la moitié doit être prise en

charge par la ville. Le reste est du ressort de l'AIP et du privé. La collaboration avec l'entreprise 3Dplus se poursuit quant à elle.

Sur le principe, le point Internet sera ouvert aux responsables des entreprises en priorité, pour leur permettre de se faire une idée du fonctionnement du réseau, et d'en visualiser les possibilités. «Tout le monde en parle, bien peu savent réellement de quoi il s'agit», estime en effet Daniel Vogel. La consultation, gratuite, permettra au spécialiste employé au Club industriel de présenter Internet en long et en large, puis de cibler sa prestation sur le secteur «client».

Que fait la concurrence sur

le réseau? Comment s'y «vend»-elle? Quelles opportunités? Autant de questions qui seront en bonne logique abordées. L'entreprise en fera ensuite ce que bon lui semble, jetant le tout aux orties, ou initialisant un projet concret.

Pour ce qui est du grand public et sans exclure la possibilité de lui ouvrir une plage, Daniel Vogel précise: «Notre objectif n'est pas de permettre à tout un chacun de surfer au frais de la princesse».

Quand à savoir si la ville aura droit à son portrait sur serveur, le chef des finances, conscient de l'effet mode du Net, se montre réservé: «La question se pose. Nous le ferons intelligemment, ou pas du tout, mais après avoir bien étudié la question». (pfb)

Récital Eva de Geneva

Au-delà de la note

L'heure de Paul Dukas serait-elle venue? L'essentiel de son œuvre pianistique reste à explorer. Eva de Geneva, qui se distingue, notamment, par l'originalité de son répertoire, maîtrise à la perfection cette musique, remplie d'immenses difficultés.

L'interprète, qui aborde lors d'un même récital la sonate en si mineur de Liszt et la sonate en mi bémol mineur de Paul Dukas, doit posséder des moyens techniques à toute épreuve. La pianiste Eva de Geneva est de ceux-là. Elle a fait ses études à Bucarest. Sa technique, issue de l'Ecole russe, est impressionnante. Rien à voir pourtant avec les pianistes «sportifs du clavier» que l'on entend souvent aujourd'hui. Eva de Geneva vient d'une Ecole dont nous n'avons plus vraiment conscience actuellement. Au-delà de

la surface, fût-elle brillante, la pianiste recherche dans la sonate de Dukas — il en est de même pour l'œuvre de Liszt — ce qu'elles contiennent d'humanité, de vie. Face à de telles partitions, son sens, inné, de la mesure, la préserve de la démesure, précisément. L'exécution n'apparaît pas performance technique, mais poème, d'où se dégage un enseignement. Paul Dukas triomphe sous les doigts de la pianiste.

Libérée, après l'interprétation, hautement virtuose, de Liszt et Dukas, Eva de Geneva privilégie un nouveau type de relation entre elle et le public, une relation informelle, voire familière. Répondant aux incessants applaudissements, elle donna trois bis: Albeniz «Asturias», Moniuszko «La fileuse», Anton Rubinstein «Mélodie». D. de C.

DIVERS

club 44

Centre de culture, d'information et de rencontres

Rue de la Serre 64
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Secrétariat: 039/23 45 44
Fax 039/23 35 83
Restaurant-bar: 039/23 11 44

PROGRAMME DE MARS

Lundi 4
20 h 30
HANI EL FAR et MORDECHAI PERI
Dialoguer pour la paix

Mercredi 6
20 h 30
LOUISE DABÈNE
Apprentissage des langues et représentations linguistiques

Jeudi 7
20 h 30
JEAN-MARIE CATONNÉ
Apollinaire, le poète à la tête étoilée

Jeudi 14
20 h 30
RÉJEAN THOMAS
Prise en charge ambulatoire des personnes infectées par le VIH et les malades atteints du sida

Lundi 25
20 h 30
ETIENNE BARILLIER
Sciences et parasciences

Le CLUB 44 est ouvert au public

132-783621

ENSEIGNEMENT

COURS A LA CHAUX-DE-FONDS

Formation de secrétariat

COURS INTENSIF
250 heures de cours



Tous les jours du lundi au vendredi de 8h00 à 11h00

Début le 11 mars 1996

Renseignements et inscriptions:
Ecole-club Migros La Chaux-de-Fonds
Rue Jaquet-Droz 12 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél: 039 23 69 44 Fax: 039 23 71 44

école-club
migros

28-41548

Marché d'occasions

du lundi, 19 février, au samedi, 9 mars, dans le hall central

- Téléviseur
- Magnétoscope
- Chaînes HiFi
- Caméscopes
- Natel-C et D
- Lave-linge automatique
- Séchoir
- Congélateurs
- Réfrigérateurs
- Cuisinières

Beaucoup d'appareils d'exposition neufs, avec parfois de petits dégâts dus au transport, aux célèbres

prix bas FUST

- * tous les appareils avec garantie
- * conseil professionnel
- * livraison à domicile sur demande
- * grand choix dans toutes les marques importantes

HYPER-FUST

La Chaux-de-Fonds
Bvd. des Eplatures 44

Électroménager: 039 / 26 11 50
TV/HiFi/Video/Photo 039 / 26 12 22

Pour un micro-climat favorable aux PME

Le rapport fait son chemin

Avec la volonté affichée de secouer le cocotier, l'Association industrielle et patronale (AIP) a mis le doigt en décembre dernier (notre édition du jeudi 7 décembre) sur la carence chronique de soutien aux PME dans notre pays. Elle a émis, dans son «Rapport sur l'encouragement et le financement des PME», une série de pistes à l'intention des politiques et des banques en particulier, avec le but avoué que, d'un commun accord, soit créé un «micro-climat favorable aux PME». Premier bilan, teinté d'optimisme.

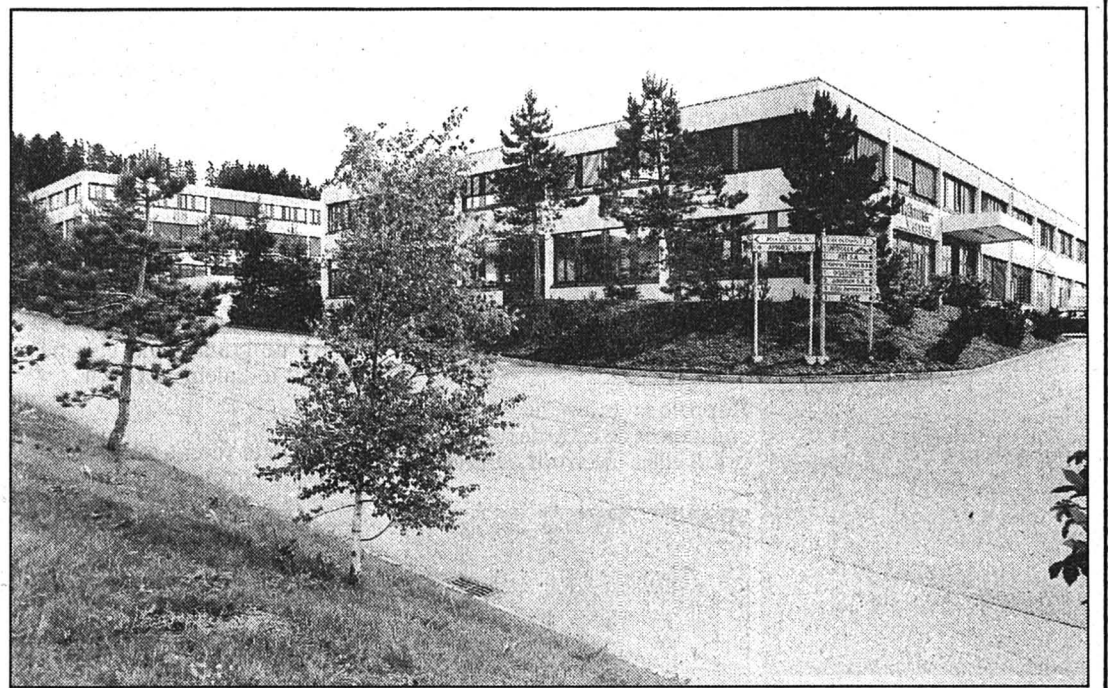
En toute modestie, le secrétaire de l'AIP, Jean-Philippe Kernen, doit bien reconnaître que le rapport de l'AIP «rencontre un intérêt réel». Si les banques sont cette fois-ci «des interlocuteurs intéressés, avec lesquelles nous cherchons maintenant ensemble des remèdes, ce qui ne veut pas dire qu'elles soient plus douces qu'auparavant avec les entreprises», les représentants politiques entrent également dans le jeu, au

plan cantonal surtout, mais également à Berne.

Réunions et discussions pratiques sont en cours. «J'ai le sentiment que le sujet est enfin considéré comme un enjeu important», confie Jean-Philippe Kernen. Enjeu pour l'avenir du tissu économique, et pour l'emploi de demain.

La proposition de mesures fiscales incitatives en est actuellement, et très concrètement, au point mort. Ce n'est pas le cas de l'élargissement de la mission de la société de financement extrabancaire SOFIP, complété par la mise sur pied d'un centre d'appui aux PME. La constitution de ce centre de mise en relation entre investisseurs et entreprises pourrait intervenir cette année encore. Pour ce faire, on utilisera vraisemblablement l'infrastructure de RET S.A., tout en engageant un praticien, animateur et homme de liaison et de suivi.

Côté deniers, l'idée d'une augmentation du capital de SOFIP est avancée. Le cas échéant, Jean-Philippe Kernen compte sur l'investissement des banques et des caisses de pensions. Quoi qu'il en soit, la charge annuelle



Les PME davantage soutenues?

La plupart des économistes se montrent catégoriques, il en va de l'emploi de demain. (Impar-Gerber-a)

du dit centre est évaluée à 200.000 francs, à prendre en charge à parts égales par les pouvoirs publics et les milieux bancaires, selon le vœu de l'AIP.

En Suisse, les PME font encore figure d'enfants pauvres. Pour Jean-Philippe Kernen, des contacts devront être pris avec des pays tels que l'Angleterre,

Israël, les USA. Là-bas, le soutien aux PME y est en effet pris au sérieux depuis longtemps, et les compétences développées dans ce sens. (pfb)

Rédaction

LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

BRÈVES

Déchetterie Cridor Le samedi après-midi aussi

A la demande générale, la direction de Cridor ouvrira désormais sa déchetterie également le samedi après-midi. Cette extension de l'horaire d'ouverture a été rendue possible grâce à une étroite collaboration entre Cridor et la voirie. Quelques modifications se sont révélées nécessaires les jours ouvrables. Il a malheureusement été constaté que les quelques règles fixées ne sont pas respectées lorsque le site n'est pas sous surveillance. A partir du samedi 2 mars, l'horaire sera le suivant: de 7 h 30 à 11 h 45 tous les matins du lundi au samedi, de 13 h 30 à 17 h les après-midi du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 16 h le samedi après-midi. La déchetterie, à laquelle on accède par la rue du Marais, est fermée les dimanches et jours fériés. (comm-imp)

Lettre boule de neige Attrape gogo

«Cette feuille est envoyée en guise de bonne chance. Elle provient de la Nouvelle-Angleterre et a fait le tour du monde neuf mois déjà...». Jouant sur la superstition, la lettre enjoint le destinataire d'en faire vingt copies à l'intention d'amis et de collègues. Une «surprise» en cash doit bien sûr l'en récompenser. Le fait est connu, ce type de torchon attrape gogo est parvenu à chacun de nous une fois ou l'autre. L'un d'eux vient d'ailleurs d'atterrir sur un bureau de la rédaction. Rappelons qu'il n'a rien à en tirer, sauf quelques sous de sa bourse. Aussi le message est-il clair: ne vous laissez pas avoir! D'autant que les postes n'apprécient guère... (Imp)

AGENDA

Temple des Eplatures Soirée musicale

S'exprimant sur un piano digital, Lucien Rossetto donnera un concert mercredi 28 février, 20 h 15 au Temple des Eplatures. Œuvres de Bach, Scarlatti, Beethoven et Chopin. Entrée libre. (Imp)

Tribunal correctionnel: le Robin des Bois des casses foireux Truand par amour

Né un 25 décembre, B. B. a sans doute dû suivre la mauvaise étoile du Berger! Cet homme, qui selon les propos du psychiatre, privilégie l'action à la réflexion, coule actuellement des jours heureux sous des cieus plus cléments. Comme ni la notification, ni l'insertion dans la Feuille officielle ne l'ont atteint, B. B. a été jugé jeudi dernier par défaut par le Tribunal correctionnel du lieu à 12 mois d'emprisonnement ferme, moins 53 jours de préventive et aux frais de la cause.

Les préventions retenues contre B. B. sont quasi à l'image de l'étendue du Code pénal! Abus de confiance, dommages à la propriété, escroquerie, gestion déloyale, menaces, incendie intentionnel, faux dans les certificats, défaut d'avis en cas de trouvaille, infractions à la loi de la police des habitants et de la circulation routière, et enfin, vol et vol d'usage avec une évidente préférence pour les bijouteries. L'homme, qui a des sentiments, voulait offrir à son épouse une vie meilleure!

Après 53 jours de préventive, B. B. a remis son destin entre les

mains de sa mandataire et a pris la clé des champs. Absent lors de l'audience préliminaire, sa présence eut été presque surprenante jeudi, où seuls quelques plaignants ont eu tout loisir d'épancher leurs misères sur les larges épaules de la justice.

UN PARCOURS LOURD DE CONSÉQUENCES

Entre le détournement d'usage d'une voiture, avec laquelle le prévenu a parcouru quelque 5000 kilomètres à travers le Maroc pour aller retrouver sa promise, et l'abus de confiance, car le véhicule ne lui avait été prêté que quelques heures le temps qu'il puisse, selon les victimes «retrouver ses papiers d'identité», B. B. s'est également rendu coupable d'un autre abus de confiance pour avoir mis en gage le radio-cassette. Seule, la reconnaissance des plaignants lui a été refusée. C'est vrai qu'ils n'ont retrouvé leur véhicule que tout à fait par hasard à La Chaux-de-Fond!

Au cours de son périple marocain, B. B., toujours sans papiers d'identité, s'est approprié un passeport espagnol sur lequel il a fait apposer sa photo. Rou-

lant sans permis de conduire, il s'est tout naturellement fait arrêter. Tout à son bonheur d'être de retour en Suisse, B. B. s'est octroyé le plaisir d'une tentative de vol dans une bijouterie à Interlaken et de dommages à la propriété dans une bijouterie de la place. En sus, B. B. s'est également rendu coupable d'un incendie intentionnel, de quelques autres vols, d'une menace et d'un défaut d'avis en cas de trouvaille. Néanmoins, il échappe à l'accusation d'abus de confiance et gestion déloyale, les faits n'étant pas d'une grande clarté aux yeux de la justice.

Le prévenu souffre-t-il d'un trouble de la personnalité? Perplexe, le tribunal a toutefois condamné B. B. à 12 mois d'emprisonnement ferme moins 53 jours de préventive et aux frais de la cause qui se montent à 5300 francs.

C.M.

● **Composition du tribunal:** président: Frédy Boand; jurés: Lucienne Vogel et Raymond Monnier; greffière: Christelle Wirth; représentant du ministère public: Thierry Béguin, procureur général.

Feu d'artifice théâtral

Epoustouflant Popeck

Que demande-t-on en fait au théâtre? Pour la plupart des gens, que l'on s'y amuse. Mais cela ne suffit pas pour autant pour faire un bon spectacle. Il y faut le talent d'un auteur, un texte qui imprègne la pièce de sa magie indicible. Or, c'est justement ce que nous ont offert Popeck et Danièle Evenou dans «Encore vous!», étonnante comédie psychologique de Pierre Chesnot, présentée en abonnement au Théâtre.

Une encore belle femme, essemblée, souffle ses quarante bougies et boit le champagne en attendant d'avaler une boîte de cachets, histoire d'en finir une fois pour toutes. Heureusement pour elle, sa meilleure amie Suzanne la dissuade par téléphone

de n'en rien faire. Troublée, elle en oublie son bain, inondant... le voisin du dessous. Qui se rapplique à la vitesse grand V pour lui faire signer une... déclaration de sinistre.

Pour une entrée en matière, on peut difficilement trouver moins romantique!

Et pourtant, les dés de l'amour sont jetés. Le personnage incarné par Danièle Evenou se sent intrigué par ce célibataire endurci, véritable caractère de la solitude, marionnettiste à ses heures. Elle imaginera les stratagèmes les plus tarabiscotés pour l'attirer dans ses filets de désespérée. Et c'est bien là que réside tout le sel de la pièce, car elle réunit deux êtres dissemblables: elle, belle et séduisante;

lui, bougon, ratatiné et avarié. Que de manœuvres d'approche, que de ruses de femme rouée, ne lui faudra-t-il pas développer pour séduire son voisin. Et pourtant, rien ne sera joué, car tout pourrait encore capoter.

Popeck fait un numéro époustouflant dans son rôle de vieux garçon, grincheux, grognon, maniaque à souhait. On peut difficilement imaginer original moins enjoué et plus prompt à décourager les meilleures volontés. Danièle Evenou ne le cède en rien dans son sens de la répartie et de l'obstination. Texte, comique de situation, décors ingénieux, interprétation: tout était réuni pour faire de ce spectacle un véritable feu d'artifice théâtral. B.I.N.

Fêtes de la jeunesse et des tours de l'Est Collaboration en place

Les préparatifs de la Fête de la jeunesse vont bon train. Le comité, présidé par Jean-Marie Tran, du CAR, s'est réuni jeudi dernier. Il recevra cette année le renfort de Claude Chevalier, le dynamique organisateur de la Fête des tours de l'Est, et de son équipe.

Les organisateurs de la Fête de la jeunesse ont abandonné depuis plusieurs années toute velléité de faire de la concurrence aux Promos du Locle. Ils préfèrent se concentrer sur la dernière semaine de l'année scolaire où ils mettront sur pied un certain nombre d'animations. Cette année, il a été décidé de faire un geste en faveur des élèves de l'école secondaire. Un film sur le

champion de snowboard Bertrand Dénervaud sera projeté à leur intention. Ils auront également droit à un concert à Bikini Test, le week-end précédent ou à la rentrée de septembre, selon les disponibilités. Pour les plus jeunes, il y aura diverses activités et animations entre le 1er et le 4 juillet, en plus des joutes auxquelles participent les 3e et 4e. Le samedi 6, les petits pourront s'ébattre sur la place des Marronniers après le cortège. Signalons en outre qu'afin de ne pas concurrencer les célébrations du 1er Août au Bois-Noir et à Pouillerel, la Fête des tours de l'Est aura lieu cette année le 31 juillet. Elle aura pour thème Walt Disney. (am)

«Le grabe» d'Isabelle Daccord

Le vertige du vide

Il n'est pas si fréquent qu'une jeune dramaturge se lance dans l'arène de l'écriture pour la bouder sans autre forme de procès. Car c'est un sacré défi que la Fribourgeoise Isabelle Daccord s'est lancée en écrivant cette pièce «Le grabe».

Tout d'abord une petite parenthèse sémantique. Le grabe est un terme de patois fribourgeois qui signifie «décharge» et qui est naturellement à rapprocher de l'allemanique «Graben», mot fameux où l'on y accole généralement le terme de «rösti». Mais toute comparaison s'arrête là, car on se trouve dans un espace imaginaire, voire allégorique, sans doute irréel. L'intérêt du spectacle, mis en scène par Gisèle Sallin, du Théâtre des Osses, réside avant tout dans son décor. Il se compose d'une espèce d'anneau incliné, au centre duquel se trouve un gigantesque «trou noir», attirant irrémédiablement tous les êtres qui s'en approcheraient de trop près. Au début du spectacle, un personnage court sans relâche en bord de piste, sous les injonctions de quelque furie féminine. On pourrait penser qu'Isabelle Daccord nous entraîne dans un monde de l'absurde, proche de Beckett, jetant un regard critique sur une société se suicidant

par goût de la vitesse et de l'efficacité à tout prix. Des personnages vont surgir comme des météorites, avant de disparaître dans le gouffre.

Si l'idée thématique pouvait être séduisante, on demeure beaucoup plus réservé sur le développement dramatique de la pièce qui peine à présenter une pensée cohérente. On le regrettera d'autant plus qu'il est rare aujourd'hui de sortir des sentiers battus de la création. Que l'auteur ne se décourage pas pour autant, une œuvre théâtrale se construit tout au long d'une vie. (b.l.n)

NAISSANCE

Quelle joie de voir la famille s'agrandir avec la naissance de

SARAH

le 18 février 1996

Famille

Line et Raymond
CHRISTEN-GERTSCH,
avec Daniel et Matthieu

1543 Grandcour

Cinq classes de l'Ecole primaires sculptent la neige

Un petit bestiaire

La création de monuments de neige par cinq classes de l'Ecole primaire fut pour tous les participants, élèves comme enseignants, une activité particulièrement enrichissante et originale. Grâce à des conditions exceptionnelles, tant d'enneigement que météorologiques, leurs auteurs ont retiré un vif plaisir de cette activité.

Rappelons brièvement les circonstances de cette démarche. A priori elle s'inscrivait dans le ca-

dre du concours chaux-de-fonnier d'Imagineige doublé de l'organisation de la MegaMicro.

A La Chaux-de-Fonds, le premier fut annulé mais la direction de l'Ecole primaire du Locle décida de ne pas casser l'élan des classes qui s'étaient inscrites pour y prendre part. Toutefois, décision fut alors prise de créer ces sculptures éphémères dans les cours des collèges et non plus aux abords du tracé de cette épreuve de grand fond comme cela était initialement prévu.

CHARMANT

Les résultats furent aussi charmants que surprenants. Ainsi, ce qui devait à l'origine être un château fort se transforma en une poule au collège du Corbusier. A Daniel JeanRichard, le projet de deux phoques sur une banquise se modifia et passa de l'hémisphère nord à l'hémisphère sud pour devenir un dromadaire...

Mais peu importe, seul le résultat compte et nombre de Loclois ont pu admirer ces créations rapidement mises à mal par le réchauffement de la température survenu dès samedi. C'est fort à propos, vendredi après-midi, dernier jour d'école avant cette présente semaine de relâche, qu'un jury est allé apprécier ces œuvres afin de dresser un petit classement, (voir ci-contre).

PLUMES COLORÉES

A noter que les vainqueurs, soit le collège du Corbusier, ont bénéficié de coups de main des



Au collège du Corbusier
Une poule très colorée.

(Impar-Perrin)

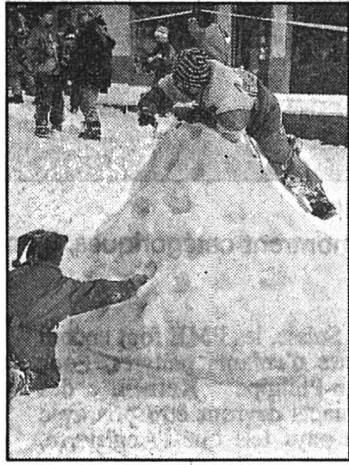
adultes et de conseils de spécialistes. En l'occurrence du mari de Chantal Boisvert, cette institutrice québécoise en poste durant un an au Locle.

Ayant déjà réalisé plusieurs sculptures du même genre en terres canadiennes, c'est aussi lui qui a recommandé le recours

à des colorants alimentaires pour colorer les plumes de ce volumineux volatile. Le résultat fut du plus bel effet.

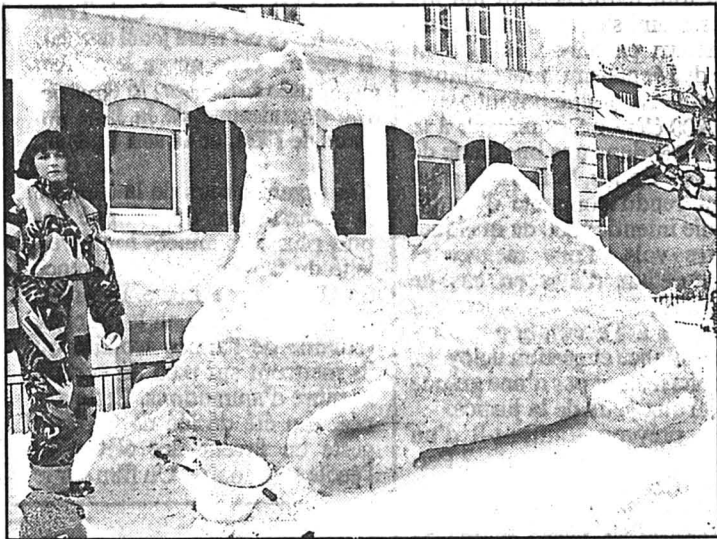
C'est donc avec cette poule aux œufs colorés que les élèves du collège du Corbusier ont remporté la première place devant ceux de Daniel JeanRi-

chard avec le dromadaire, ceux des Jeanneret avec leur tortue, les petits de Daniel JeanRichard avec la morille et enfin ceux des Monts avec leur stégosaure, soit un dinosaure. Toutes ces classes, par un prix en espèce, verront quelque dizaines de francs tomber dans leur caisse. (jcp)



Une morille en neige

Dès qu'elle aura fondu, il sera sans doute possible d'en trouver de véritables, en plus petites dimensions, le long des murs de nos pâturages. (Impar-Perrin)



Au collège de Daniel JeanRichard

Plus de phoques sur la banquise mais un dromadaire; chameaux de gamins capables d'une telle transformation. (Impar-Perrin)

Carnaval au Cerneux-Péquignot

A bas le Bonhomme Hiver!

De un à onze ans, ils ont été une bonne trentaine à participer au traditionnel rendez-vous de Mardi Gras, en ce début de semaine au Cerneux-Péquignot.

Après avoir fait la tournée des maisons du village et des environs en bravant le froid, ils ont brûlé le Bonhomme Hiver.

FRIANDISES

Tous se sont ensuite retrouvés à la salle communale pour déguster les friandises quémandées et s'émerveiller devant les tours du magicien Cédric Perret.

(cld - photo Favre)



IMMOBILIER

Le Locle
A vendre

Belle villa

très bien située, 6 pièces habitables et agencements modernes. Jardin, terrasse, places de parc et garage. Immédiatement disponible.

Conditions de vente intéressantes.

Pierre Grandjean

Immobilier

Jardinière 15 / Parc 14
☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45
132-784037

À LOUER

au Locle, rue des Envers 48-50 dans ancien immeuble entièrement rénové avec ascenseur, appartements neufs de

3 1/2 PIÈCES (78 m²)

Fr. 1000.- + charges

4 PIÈCES (92 m²)

Fr. 1100.- + charges

Centre ville, cuisine agencée avec lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à convenir. 28-41159

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

La Chaux-de-Fonds

A louer pour date à convenir à la rue du Président-Wilson 15
Appart. 1 pièce, Fr. 550.- + charges.
Appart. 2 pièces, Fr. 620.-, + charges

ainsi que

Appart. 3 pièces, Fr. 920.- + charges

Tous les appartements bénéficient d'un agencement de cuisine moderne et de salles de bains rénovées.

Renseignements, ☎ 039/26 09 47. 6-279613

À LOUER

MARIN
Rue Closel

Studios dès Fr. 391.- + ch. places de parc intérieures Fr. 88.-.

NEUCHÂTEL

Serrières

Studio Fr. 381.- + ch. places de parc intérieures Fr. 100.-.

Pour tous renseignements:

CPM

IMMOBILIER

Caisse de Pensions Migros

Rovéréaz 5 - 1012 Lausanne

Tél. 021 / 652 92 22 22-382515

Publicité intensive, Publicité par annonces

LE LOCLE

3 pièces (73 m²) + balcon (3 m²)

Fr. 140 000.-

Tél. 038/24 57 31

28-42736

Très confortable et de qualité!

Dans le vallon de Saint-Imier A vendre dans quartier calme et ensoleillé, évent. pour 2 générations

GRANDE VILLA DE 7 1/2 PIÈCES

Année de construction: 1981

Très bien soignée!

Surface habitable nette: 196 m²

Surface locaux annexes: 79 m²

Parcelle en zone à bâtir: 2350 m²

Cuisine habitable, cheminée, 4 salles de bains, galerie, grande terrasse, garage double, divers locaux, etc.

Prix de vente: Fr. 590 000.-.

Liegenschafts Etude immobilière

6-108289

Teilhaber Associé

Jean-Claude Fatio

svit

werner engelmann ag

Biel Bienne

Dufourstrasse 34 Tel. 032 4108 85

DIVERS

J'ai 65 ans aujourd'hui

N'oubliez pas les cadeaux!

ALEX

Colline 11, Le Locle

132-783985

FINANCE

Veuillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____ No _____

NPA/Domicile _____

Date de naissance _____ Signature _____

Addresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au

039-23 16 12

BANQUE

Xprocrédit

Pour un crédit de Fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15.0% total des frais de Fr. 390.40 pour 12 mois (indications légales selon l'art. 3 lettre b de la LCD). - Le crédit à la consommation est interdit lorsqu'il a pour effet de provoquer le surendettement de l'emprunteur - (selon Loi sur la police du commerce du Canton de Neuchâtel)

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

OFFRES D'EMPLOI

PARTNER

Job

A la hauteur de vos ambitions

Mandatés par une entreprise du Littoral neuchâtelois, nous sommes à la recherche d'un

Parqueteur

- vous êtes suisse ou permis C, Agé de 25 à 35 ans
- vous possédez quelques années d'expérience dans la pose de parquets et maîtrisez toutes ses techniques
- votre motivation et votre entregent font de vous une personne de confiance, apte à assurer la qualité et la disponibilité aux clients d'une grande entreprise.

Place stable et prestations d'entreprise à la hauteur de vos exigences.

Nous vous prions de prendre contact avec **M. Vega**.

Discretion assurée.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire et stable

132-784025

Services de l'équipement de Morteau sur la brèche

Une question de noir et de blanc

Il est trois heures du matin, les deux patrouilleurs de la DDE, un à Morteau, l'autre au Russey, prennent la route. Leur mission: parcourir les 270 km de routes entre Montbenoit et Bonnetage d'une part et entre le Gardot et la Montagne de Gilley d'autre part. Possédant un équipement téléphonique, ils peuvent à tout instant mettre en action les sept personnes d'astreintes et déclencher le ballet des chasse-neige ou des engins de salage. L'objectif visé est de passer au moins une fois avant sept heures du matin sur chacun des kilomètres du réseau.

leur responsable M. Mai, «la circulation est un vrai enjeu économique et nous sommes partie prenante dans la stratégie économique locale, c'est-à-dire que le chemin du travail des frontaliers, l'accès aux stations de skis ou le déplacement de chaque habitant du val de Morteau est pour nous une priorité».

Cette stratégie a connu cet hiver un net gain de temps avec l'installation du téléphone dans les véhicules des patrouilleurs. Ces derniers peuvent d'ailleurs être également appelés par les élus locaux ou la gendarmerie.

Autre arme des services de l'équipement, la station de la route du Col France qui indique la température du sol, l'état de la chaussée, le degré d'hygrométrie et qui évalue les risques. «Mais c'est comme pour les échecs, rien ne vaut le savoir-faire des hommes et leur expérience» ajoute M. Mai.

TROIS MILLIONS POUR MORTEAU

Le département du Doubs consacre chaque année 15 millions de FF (hors coût des personnels) pour les activités hivernales de la DDE, ce qui pour le



Services de l'équipement de Morteau

L'objectif est de passer au moins une fois avant sept heures du matin sur chacun des kilomètres du réseau.

(Véry)

secteur de Morteau représente trois millions de FF. 1500 à 2000 tonnes de sel sont utilisées à raison de 20 à 30 grammes par mètre carré. «Mais attention, seulement un tiers des 270 km de route est salé et nous avons un grand souci de respect de l'environnement, c'est pourquoi nous l'économisons.»

«On veut faire le maximum, mais on ne doit pas nous demander l'impossible» explique ce chauffeur dont les journées neigeuses commencent à 1 heure du matin et ne s'achèvent qu'à 20 heures.

SOUICIS DU MATÉRIEL

Autre soucis, le matériel, «nous sommes à sa merci». Si le parc d'engins se renouvelle (trois des camions sont neufs), ce n'est pas suffisant et la plupart datent des Jeux olympiques de Grenoble en 1968.

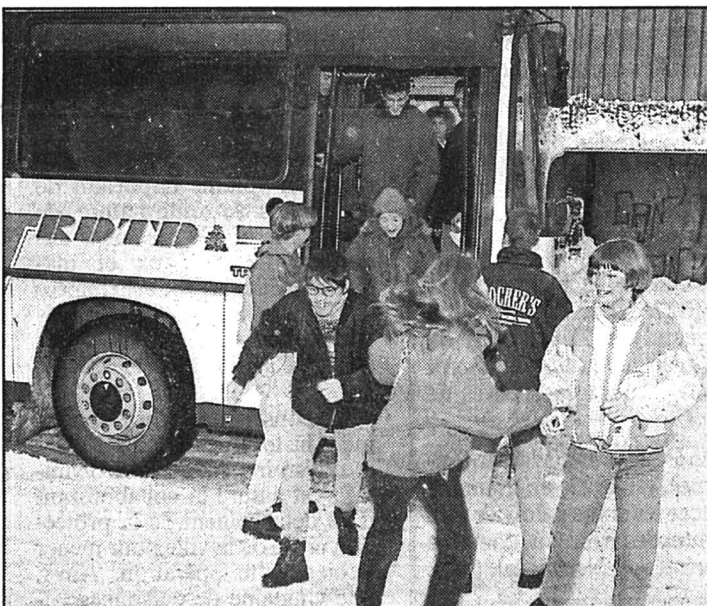
Ce qui fait dire à cet autre chauffeur: «Il faudrait que le Haut-Doubs obtienne l'organisation des JO pour avoir du matériel neuf.» Néanmoins, les agents de la DDE se font un devoir de «mettre au noir» la chaussée et n'acceptent pas les reproches qui leur sont faits, notamment par les riverains qui découvrent devant la porte de leur garage le bourrelet laissé par le passage des engins.

S'il y avait un message que ces hommes voudraient faire passer, il ressemblerait à ceci: «La neige et le verglas sont des phénomènes normaux en hiver, nous sommes là pour en réduire les inconvénients, mais les automobilistes doivent savoir que leur propre sécurité dépend de leur conduite prudente et du bon équipement de leur véhicule.»

(r.v.)

Morteau: évacuation d'un car scolaire

Seize secondes qui comptent!



Collège de Morteau
Exercice d'évacuation d'un bus scolaire. (Impar-Prêtre)

Un exercice d'évacuation d'un car scolaire s'est déroulé récemment aux portes du collège public de Morteau, où chaque jour vingt-deux bus déposent environ 800 élèves. Cette simulation d'un scénario catastrophe, exigeant l'évacuation d'urgence des passagers s'est effectuée avec la participation d'élèves de Montlebon. M. Guyard, directeur départemental de la prévention routière, a communiqué aux élèves la conduite à adopter pour s'extraire au plus vite du bus dans l'ordre et avec efficacité.

Le premier essai, effectué sans la connaissance des consignes d'usage, a produit un temps de réaction de 37 secondes et le second, après la communication des règles à observer, en a nécessité seulement vingt et une.

(pr.a.)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVE

Besançon

1000 fromages

L'Ecole nationale laitière de Mamirolle entend entrer dans le livre des records en organisant les 14 et 15 septembre au Palais des Congrès Micropolis à Besançon le record du monde du plateau à fromages. L'objectif est de rassembler mille fromages français et d'Europe (Suisse comprise). Pour l'heure, les organisateurs ont l'assurance de la présence de 800 fromages différents. Contacts Luc Poirot au 81.55.92.13. (pr.a.)

AGENDA

Morteau

Don du sang

L'assemblée générale des donneurs de sang de Morteau Villers-le-Lac aura lieu le samedi 2 mars à 19 h 30 à la Salle des fêtes de Morteau. (pr.a.)

Le Russey

«Pyjama pour 6»

La troupe théâtrale des Trois-Sapins du Russey joue «Pyjama pour 6», une comédie, les 1, 2, 8 et 9 mars à 20 h 45 à la Salle paroissiale du Russey. (pr.a.)

Paysagistes
Fleuristes

La main verte



Vos fleurs et arrangements

G. Wasser
Fleurop-Service Serre 79 ☎ 039/23 02 66



Si vous aimez votre jardin...

Dominique Hug

Taille - Elagage - Rabattage

Reconne 37, La Chaux-de-Fonds ☎ 039/26 08 22

132-773156

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

PARTNER

Job

A la hauteur
de vos ambitions

Pour cette nouvelle année 1996, nous sommes à la recherche de «PARTNERS» dans le domaine du bâtiment et du Génie-civil.

Machinistes avec permis (pelle rétro, trax à chenilles et/ou à pneus)

Grutiers

Toutes personnes possédant une expérience sur les machines de chantier en Suisse.

Nous offrons un appui constant et des salaires en fonction de vos capacités, ainsi que des prestations à la hauteur de vos exigences.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Toni Vega.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire
et stable

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons
une mécanicien de précision
avec quelques années d'expérience.
Connaissances CNC. Faire offre sous chiffre U 132-784012 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.
132-784012

HENRI CATTIN SA
Case postale 3059
2300 La Chaux-de-Fonds

cherche

un bon ouvrier

pour son département frappe à chaud, avec expérience en mécanique pour seconder le responsable.

Faire offre par écrit.

132-783977

Entreprise de la place cherche tout de suite

une employée de bureau

motivée et dynamique

Tâches principales:

Saisie sur ordinateur, réception, téléphone, correspondance, petite comptabilité.

Discretion assurée.

Faire offre sous chiffre K 132-784014 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-784014

PARTNER

Job

A la hauteur
de vos ambitions

Mandatés par une entreprise du Littoral neuchâtelois, nous sommes à la recherche d'un

Poseur de revêtements de sols

- vous êtes suisse ou permis C, âgé de 25 à 40 ans.
- polyvalent et expérimenté, votre dominante est de satisfaire les clients.
- vos capacités techniques et pratiques assurent un travail qualitatif et quantitatif.

Place stable pour personne motivée à entrer dans le team d'une grande entreprise.

Nous vous prions de prendre contact avec M. Vega.

Discretion assurée.

Av. Léopold-Robert 47/49
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 23 22 88

Temporaire
et stable

132-784024

Cressier: récolte 95 du domaine de l'Hôpital Pourtalès

Vins 1995: prix à la hausse

Quantité en baisse, qualité en hausse: le millésime 1995 avait de quoi promettre, hier lors de la traditionnelle mise des vins du domaine de l'Hôpital Pourtalès, à Cressier. On ne s'est pas bagarré pour acheter, mais les prix ont progressé de 20 à 30 centimes par litre, signe d'un raffermissement du marché.

«6,9 francs, ici... Qui dit mieux? Là, 7 francs... 7 francs, une fois, deux fois... Adjugé!» Il y a belle lurette que le blanc ne s'était pas négocié à ce prix, à Cressier. Hier, lors de la traditionnelle vente aux enchères des vins de la Fondation de l'Hôpital Pourtalès, la récolte 1995 a réchauffé l'ambiance du marché.

Elle a réuni environ deux cents personnes, professionnels du vin, pour la plupart, et parmi eux, une bonne vingtaine d'acheteurs (négociants, bistroitiers, privés). Le prix moyen du litre de Chasselas s'est bien défendu à 6,5 francs (contre 6,31 francs l'an passé). Les enchères ont fait valser les lots dans une fourchette allant de 6,25 francs à 7,05 francs le litre. Les pinot noir, eux, se sont négociés entre 13 francs et 14,05 francs, soit en moyenne 13,5 francs le litre (contre 13,18 francs l'an passé).

QUANTITÉ EN BAISSÉ

Ces bons résultats s'expliquent par une très nette baisse des quantités mises en vente, hier à la Maison Vallier de Cressier.

En 1995, les douze hectares du domaine de l'Hôpital Pourtalès ont produit 57.900 litres de blanc, soit 5300 de moins par rapport à 1994 (-9%). Dans les rouges, la baisse est plus vertigineuse encore: 11.200 litres contre 16.200 l'an passé (-44%).

Hier, le jeu de l'offre et la demande a donc fortement joué en faveur d'un raffermissement des prix pour les ventes en gros. Intéressant quand on sait que, dans le milieu, cette mise donne en général la tendance du marché. Une tendance qui, de l'avis du régisseur du domaine, Jean-Paul Ruedin, témoigne de la confiance des acheteurs.

Si les quantités ont joué sur les prix, la qualité a, elle aussi, tenu ses promesses, hier dans les enchères. La récolte 1995 se révèle un «excellent millésime», disent les spécialistes. Le blanc est «fruité», «il a un bon équilibre entre acides et sucres». Et le rouge, «passablement tannique», augure du meilleur pour qui saura lui donner quelques années de cave.

Hier, tous les lots de vin en vrac, soit l'entier de la récolte 1995, sont partis aux enchères. Par contre, les 2400 bouteilles 1994 du domaine ont fait un véritable four. 1994 ne fut pas bénie des dieux.

Dès lors, la seule enchère proposée - 11,5 francs la bouteille - a fait grimacer le comité de la Fondation. A ce prix-là, jugé trop bas, il a préféré garder ses bouchons. En fait, chaque année, le comité propose des bouteilles du millésime précédent. Depuis quelque temps, elles n'intéressent plus personne, si bien que la Fondation va sans doute abandonner cette tradition.

S. E.



Cressier

Les prix soutenus, hier, à la Maison Vallier, lors de la traditionnelle vente aux enchères des vins du domaine de l'Hôpital Pourtalès, témoignent d'un raffermissement du marché. (Henry)

BRÈVES

Neuchâtel

Accident de travail

Un accident de travail s'est produit dans l'immeuble A.-L. Breguet 2. Hier vers 10 h 30. M. F. I., de Pesieux, était occupé à visser un canal électrique contre un mur lorsqu'il a chuté de son escabeau d'une hauteur de 1,30 m. Blessé, il a été transporté par ambulance à l'Hôpital Pourtalès.

Tag-Heuer recapitalise 140 millions

La société Tag-Heuer S.A. à Marin a vu son capital-actions porté de 100.000 à 140 millions de francs. Gros projets en perspective? «Que non», précise Christian Viroz, directeur général, «il s'agit simplement d'une modification d'ordre structurel de notre capital, soit la transformation des sommes auparavant à notre disposition sous la forme de prêts en actions». Le capital-actions reste toujours détenu par trois groupes d'actionnaires. La société, qui emploie 400 personnes au plan mondial, dont 90 sur le site de Marin-Epagnier, et a réalisé un chiffre d'affaires de 315 millions de francs, n'exclut cependant pas d'entrer en bourse d'ici deux à trois ans. (cp)

Les anges et les moines

On était aux anges, hier Cressier où se déroulaient, comme chaque dernier lundi de février les traditionnelles enchères publiques des vins du domaine de l'Hôpital Pourtalès. On dégustait, on crachotait et on sirotait tout en se rappelant, du fond du palais, les nectars de haut vol, ces millésimes 89 ou 92.

Ensoleillée, ragaillardie par les prix, la vente a presque fait oublier cette sombre époque, il y a sept ou huit, «où l'on avait moins d'une dizaine d'acheteurs». «On craignait même pour l'avenir de ces mises!», se souvient Jean-Pierre Authier, président de la Fondation.

Ballottées entre dumping et petits pinards, les mises du domaine de l'Hôpital ont survécu. Les ventes font en gros, par lots de plusieurs centaines ou milliers de litres. La règle du jeu veut que les acheteurs revendent leur vin à un prix d'au moins 118% plus cher qu'ils ne l'ont acheté.

Ces enchères publiques sont une tradition, la plus ancienne du pays, dit-on. Elles remontent à 1827. Et le domaine, lui, puise son origine au XIIe siècle, quand les Bénédictins du cloître de la Sainte-Croix de Troub, en Emmental, plantèrent les premières vignes à Cressier. D'où ce nom «des caves de Troub» dans le village.

En 1808, le comte Jacques-Louis de Pourtalès décide de fonder un hôpital à Neuchâtel. Il lui remet, en 1823, un domaine viticole dont les revenus doivent financer les soins à donner aux malades. Aujourd'hui encore, la vente des vins du domaine intervient au profit de l'Hôpital Pourtalès, à Neuchâtel. (se)

Protection civile de Neuchâtel Aide au patrimoine

Du 11 au 22 mars prochain, la protection civile de Neuchâtel apportera son soutien aux services de la ville et de l'Etat chargés du déménagement et de la conservation des archives Suchard.

Les archives Suchard constituent un volume important de documents de toute nature, de petit matériel, de machines anciennes, de tableaux et maquettes. Elles seront acheminées de Serrières à la rue de Pierre-à-Mazel où des surfaces de stockage sont disponibles.

Le conservateur du Département historique du Musée d'art et d'histoire, Jean-Pierre Jelmini, s'est assuré la collaboration d'un détachement de la protection civile de la ville pour mener à bien cette opération. Ainsi, une vingtaine de personnes vo-

lontaires consacreront de deux à dix jours de leur temps pour accomplir cette tâche, appuyées par une trentaine de personnes affectées à la PC et qui sont convoquées dans le cadre de l'instruction ordinaire, pour une période de deux à trois jours.

LES TÂCHES

Les tâches consisteront d'abord à stocker provisoirement du matériel et à démonter des structures de rangement. Le déménagement aura ensuite lieu au moyen de véhicules adaptés.

Enfin, les structures de rangement seront remontées au nouvel emplacement dans le but d'accueillir le matériel et les documents d'archives récemment mis à la disposition des autorités neuchâteloises par l'entreprise Kraft Jacobs Suchard.

(comm-at)

VACANCES VOYAGES

vacances en FRANCE

MEDITERRANÉE - ATLANTIQUE-CORSE. Au bord de mer ou dans le magnifique arrière-pays. 700 appart. et villas à louer. Propriétaires privés, soucieux de bien vous accueillir. Liste 1996 gratuite. LUK, Pichard 9, 1003 Lausanne 021/320 71 06 22-388427/ROC

Feu: 118

AUTOS MOTOS VÉLOS

Achète au plus haut prix VOITURES bus, camionnettes, Kilométrage, état sans importance. Paiement comptant. 077/47 61 89 28-37690

OFFRES D'EMPLOI

Fiduciaire de Gestion et d'Informatique S.A. Avenue Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 63 60

engage pour un de ses immeubles de SAINT-IMIER

COUPLE DE CONCIERGES

à temps partiel. Entrée en fonction: au plus vite. La préférence sera donnée à un couple dont l'épouse ne travaille pas. APPARTEMENT DE 4 PIÈCES À DISPOSITION. Les personnes intéressées sont priées de faire offre à notre bureau. 132-783695

CAPSA

ASSORTIMENTS POUR BOÎTES ET BRACELETS DE MONTRES DÉCOLLETAGES DE PRÉCISION

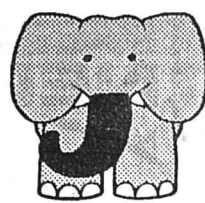
Nous engageons aux meilleures conditions

décolleteurs ESCO qualifiés / D2-D4-D5-D6

Faire offre à la direction de l'entreprise, toute discrétion étant assurée.

Possibilité de logement confortable dans la région. 28-42755

CAMILLE FIGUEREZ S.A. 2520 LA NEUVEVILLE/SUISSE TÉL. 038 51 32 32-33



JUMBO Hypermarché

L'HYPERMARCHÉ JUMBO 2304 La Chaux-de-Fonds cherche

Un vendeur rayon sport Qualifié et motivé

Suisse ou permis valable.

Date d'entrée à convenir ou tout de suite.

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Veillez nous faire parvenir votre offre de service par écrit accompagnée de vos certificats ainsi qu'une photo. 132-783571

L'annonce, reflet vivant du marché



La Chaux-de-Fonds, cherche

une coiffeuse

Ambiance de travail jeune.

Demander M. Sarrieu, ☎ 039/23 48 67 132-784033

ADIA

POSTES FIXES

039/23 63 83

31, AV. LÉOPOLD-ROBERT, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous recherchons une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Pour assurer toutes les tâches de secrétariat liées à la direction générale.

Nous demandons:

- Diplôme commercial ou titre équivalent.
- Sens pour les travaux variés et diplomatie.
- Goût pour les travaux variés et l'indépendance.
- Maîtrise de l'outil informatique Word-Perfect et Excel.
- Sens aigu de la qualité.
- Maîtrise du français, de l'anglais et de l'allemand.

Pour en savoir plus, appeler M. De Bortoli qui se fera un plaisir de vous renseigner

Sponsor officiel du HCC

Système de Qualité Certifié ISO 9002/EN 29002 Reg. N° 11735-01

Les Bugnenets: conditions exceptionnelles pour la descente populaire

Le Rumont à fond sous le soleil

Le Ski-Club de La Vue-des-Alpes a une fois de plus expérimenté avec bonheur ses rapports de bon voisinage avec la Société des téléskis des Bugnenets, en organisant dimanche sa traditionnelle descente populaire sur la piste du Rumont. Des conditions exceptionnelles ont permis à l'épreuve de se dérouler sans accroc. Le niveau atteint par les quelque 140 coureurs est par ailleurs tout à fait respectable, vu que ceux-ci ont pu disposer d'un temps de référence établi par un ouvrier de choix, le champion Didier Cuche.

de 1140 mètres pour une dénivellation de 339 mètres, très bien préparée par les employés des remontées mécaniques des Bugnenets, a recueilli tous les suffrages.

Roland Jossi, du Ski-Club de La Vue-des-Alpes, grand organisateur de cette compétition populaire sympathique, avait donc le sourire dimanche matin. Sourire vu les conditions et l'apport d'une vingtaine de bénévoles, mais aussi vu le concours très sympathique du champion local Didier Cuche, membre de l'équipe nationale de ski alpin, qui lui a fait l'amabilité d'ouvrir les feux en compagnie de trois autres ouvreurs.

Avant de partir pour le Japon, où le grand cirque blanc l'attend, le champion a révélé ses talents de descendeur, se payant même le luxe d'une petite frayeur avant le schuss d'arrivée. Son temps de 39"44 l'a mis cinq secondes devant les populaires les plus aguerris.

Dans l'aire d'arrivée, chaque concurrent a relevé la vitesse élevée atteinte sur la piste, avant de discourir sans fin sur les endroits où ils ont perdu les précieux centièmes de secondes qui les éloignent du podium.

Grande ambiance que celle de ce premier week-end de relâche scolaire! Ph. C.



Didier Cuche

Le champion local, membre de l'équipe nationale de ski alpin, a ouvert les feux. (E)

Yves Degl'Innocenti, Cernier; 2. Franck Amstutz, Tramelan; 3. Marc Degl'Innocenti, Cernier. Puis 5. Steve Amez-Droz, Dombresson; 7. Nicolas Roussel, Fontainemelon. 11 classés.

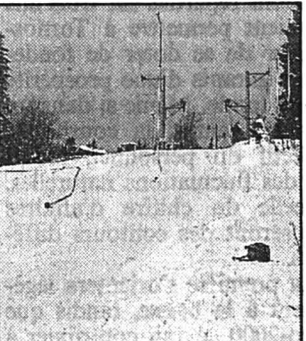
Dames, 20-29 ans: 1. Sylvie Amez-Droz, Dombresson; 2. Anne Oppliger, Dombresson; 3. Anane Cuche, Les Pontins. 7 classées. **Messieurs, 20-29 ans:** 1. Marcel Boegli, Saint-Imier; 2. Stéphane Boegli, Cortèbert; 3. Marc von Bergen, La Chaux-de-Fonds. Puis 7. Steve Amstutz, Cernier; 8. Jean-Marc Rebetez, Les Geneveys-sur-Coffrane; 9. Gabriel Jaberger, Savagnier; 10. Boris Guerdat, Boudevilliers; 13. Laurent Oppliger, Villiers; 15. Stéphane Jaberger, Les Hauts-Geneveys. 20 classés. **30-39 ans:** 1. Jacques-Alain Lehmann, Sonceboz; 2. René Duplain, Davos; 3. Willy Bartolomé, Tavannes. Puis 13. Vincent Wichi, Le Pâquier; 17. Frédéric Fellay, Dombresson. 18 classés. **40-49 ans:** 1. Pierre Aegerter; 2. Raymond Châtelain; Dombresson; 3. Albert Schnegg, Nidau. Puis 5. Yvan Megrat, Savagnier. 8 classés. 50 ans et plus: 1. André Steiner, Lignières; 2. Michel Amstutz, Cernier. **Employés du téléski:** 1. Thierry Oppliger; 2. Roland Wälti; 3. Yvan Cuche; 4. François Cuche.

Rédaction
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

La Vue-des-Alpes
Assiettes à terre



Dimanche vers 15 h 30, vraisemblablement à cause de l'imprudence d'un skieur, le câble du long téléski de La Vue-des-Alpes est sorti de ses rails et a mis les assiettes à terre. Cet incident, qui aurait pu être très grave, n'a heureusement fait aucun blessé parmi les nombreux adeptes des sports d'hiver qui se pressent actuellement sur les crêtes magnifiquement enneigées du Jura. Daniel Besson a profité de cet incident, qui n'a pas pénalisé l'exploitation de sa société, pour appeler à moins d'exubérance dans le comportement des utilisateurs des téléskis. La sécurité est aussi une affaire de discipline personnelle! (phc-photo E)

Ciel presque radieux, neige fantastique, température légèrement inférieure à zéro degré, paysage de carte postale, il ne fallait pas faire le difficile dimanche matin aux Bugnenets.

La descente populaire à ski du Rumont a attiré un nombre confortable de plus de 140 concurrents, qui sont presque tous venus à bout des 18 portes piquetées par la Société des téléskis du lieu. La piste, d'une lon-

Val-de-Travers: regroupement des services électrique et de l'eau

Un test régional important

Il y a eu les votes des législatifs sur le Centre sportif régional et les décisions des exécutifs communaux sur leur volonté de collaborer avec Couvet et Fleurier pour définir un concept de régionalisation d'ici à l'an 2000. On rentre maintenant dans le vif du sujet, dans le domaine pratique, avec le regroupement des services électrique et de l'eau. Une décision tombera à la fin du mois de mars.

Ce regroupement ne concerne pas toutes les communes du dis-

trict. Seuls Fleurier, Couvet, Travers et Noiraigue - sans oublier Brot-Dessous pour les services électriques - sont aux premières loges.

Malgré cela, ce dossier constitue un test régional très important qui permettra de savoir dans quelle mesure les autorités de Couvet et de Fleurier, notamment, sont réellement sur la même longueur d'onde. Car il ne s'agira pas cette fois de se prononcer sur un principe mais sur une collaboration dans le terrain.

Bref rappel. Fleurier, Couvet, Travers, Noiraigue et Brot-Dessous sont copropriétaires de la Société du Plan-de-l'Eau (SPE), productrice d'électricité.

REGROUPER LES FORCES

Etude à l'appui, décision a été prise de ne pas démanteler cette société, en la vendant à l'Ensa par exemple. Au contraire, il a paru indispensable au comité de gestion de la SPE, à l'heure de la régionalisation, de regrouper les forces en créant un organisme apte à affronter l'avenir.

Il s'agirait de créer la Société électrique du Val-de-Travers S.A., dont les communes copropriétaires de la SPE seraient actionnaires. Enfin, la gestion du réseau d'eau ne pouvant être confiée à une S.A., il est prévu de constituer un Syndicat intercommunal des eaux, sans Brot-Dessous liée contractuellement avec La Chaux-de-Fonds.

Le rapport du comité de direction de la SPE sur ces deux sujets est aujourd'hui terminé. Il est volumineux... Aussi, cet important document vient d'être

envoyé (ou va l'être très prochainement) aux conseillers généraux des communes concernées de manière à ce qu'ils puissent l'étudier. Des séances d'information sont également prévues.

Viendra ensuite le moment d'en débattre et de se prononcer. Les conseillers généraux de Fleurier ouvriront les feux le 19 mars. Ils seront suivis par leurs collègues de Travers le 25 mars et par ceux de Couvet le 29 mars. A Noiraigue, la date n'est pas encore fixée. (mdc)

AMITIÉ MARIAGE

Rencontres sérieuses et personnalisées

Suisse romande.
Dames Fr. 200.-
Messieurs Fr. 300.-/an.
LAMIKALE
021/943 42 31
22-375751

POG'S

Pour clubs, entreprises, manifestations, etc.

Offres sans engagement.

POG'S/CAP'S Diffusion
2823 Courcelon
Tél./Fax 066 224952

14-781491/ROC

Déclaration d'impôts

remplie en toute discrétion à votre domicile.

Salariés: Fr. 35.-
Retraités: de Fr. 25.- à Fr. 35.-
PPE ou maison familiale (salariés, retraités habitant leur propre appartement ou maison) (Fr. 35.- + Fr. 15.-) = Fr. 50.-
☎ 039/26 68 18 132-782582

DIVERS

FUST **Seulement jusqu'au 29.2.'96**
SOLDÉS
APPAREILS ELECTROMENAGERS
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CUISINES/BAINS
Fust chez Jelmeli • INNOVATION

• Toutes les grandes marques, livrables directement à partir du stock • Toutes normes, appareils encastrables ou indépendants • Nous nous chargeons de l'élimination de votre ancien appareil dans le respect de l'environnement • Livraison contre facture • En permanence, appareils d'occasion et d'exposition • Garantie du prix le plus bas (votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas)

BOSCH Electrolux NOVAMATIC Bauknecht Miele AEG therma V-ZUG



Séchoir Novamatic TR 600.1
Séchoir à évacuation d'air. Capacité 5 kg. Avec réglage par minuterie. Consommation 0,64 kWh/24 kg. H 85, L 59,5, P 60 cm

Lave-vaisselle V-Zug Adora 12 S
Appareil encastrable pour 12 couverts standard. Norme suisse. 4 progr. de lavage. Consom. peu élevée. H 76, L 54,6, P 57,1 cm

Lave-linge autom. Miele W 900 - 33
Capacité 5 kg. 400-1600 tours/min. Consommation d'eau 60 l, d'énergie 1,1 kWh. Durée du programme 105 min. H 85, L 59,5, P 60 cm

Congélateur Electrolux EU 1630 C
Capacité brute 140 l. Consommation d'énergie 0,80 kWh/24h. 30 h de conservation en cas de coupure de courant. H 124, L 54,5, P 57 cm

Machine à coudre Novamatic NM 653
10 points couture et fantaisie. Couture en avant et en arrière. Boutonniers autom. Possibilité de coudre le jeans.

Machines à café, fers à repasser, aspirateurs, rasoirs, micro-ondes, nettoyeurs à vapeur, etc. à des prix super!

Dès maintenant: humidificateurs, purificateurs d'air et radiateurs! Immense choix!

FUST Garantie 5 étoiles *****
* Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
* Service garanti (livraison et raccordement)
* Service de réparation garanti
* Conseils professionnels garantis
* Vaste choix garanti comprenant toutes les grandes marques

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Epatures 44 039 26 11 50
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Hyper-Fust, Vendredi, ouverture nocturne jusqu'à 21 h, rue de Soleure 122 032 52 16 00
Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25

Marin, Marin-Centre 038 3348 48
Neuchâtel, Fust Torne, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
Neuchâtel, Armourins 038 24 16 00
Porrentruy, Innovation 066 66 80 20
Réparation rapide toutes marques 155 91 11
Service de commande par téléphone 155 56 66
05 2 70 78 44

*Abonnement service inclus

Le 10 mars prochain, dites

Non

au projet relatif à l'équipement personnel des militaires

• Cette fausse mesure d'économie risque de nous coûter fort cher!

• Nous ne pouvons pas donner à leur sort les régions de montagne et de la périphérie!

• Quelques 2000 postes de travail à domicile et plusieurs entreprises artisanales sont menacés par la centralisation des acquisitions auprès de la Confédération!

Union suisse des arts et métiers
Office suisse du travail à domicile
Groupement suisse pour les régions de montagne

Resp. Dr Pierre Triponez, Berne

A Moutier, Tornos-Bechler entame son nouveau Une combinaison de savoirs opposés

Dans un passé récent, d'importants problèmes de liquidité avaient failli mettre sur le flanc une véritable institution, prévôtoise et régionale, Tornos-Bechler. Au plus profond de sa crise, cette entreprise refusait de couper les crédits de la recherche. Cette option s'avère aujourd'hui payante puisque ses ingénieurs ont conçu Deco-2000, un tour automatique, véritable prouesse technique, qui pourrait bien bouleverser les habitudes du monde du décolletage.

Avant qu'il ne s'en aille enrichir la collection du musée prévôtois du tour automatique, le dernier produit conçu et développé par Tornos-Bechler se sera peut-être imposé comme la machine de référence dans le domaine du décolletage. Sans fanfaronnade, c'est le destin que lui ont prédit, en conférence de presse à Moutier, les dirigeants de Tornos-Bechler, en présentant Deco-2000.

UNE FORMULE MAGIQUE
Son slogan publicitaire témoigne de ses intentions: une révolution dans le décolletage. Pour élogieuse qu'elle puisse paraître, l'appréciation semble justifiée.

Durant cinq ans, les ingénieurs, qui ont travaillé à la conception de cette machine, se sont efforcés de rapprocher deux pôles, pourtant présentés inconciliables par les spécialistes, celui de la bonne vieille



décolleteuse avec arbres à cames et celui plus récent des tours à commandes numériques. Si, dans le premier cas, rapidité, fiabilité et productivité étaient assurées, les commandes numériques garantissaient, elles, souplesse, flexibilité et précision. Restait à développer la formule magique permettant de réunir l'ensemble de ces qualités.

Elle porte aujourd'hui un nom qui, à défaut de surprendre par son originalité - il s'agit en fait d'une abréviation de décolletage chiffrée en perspective des années à venir - est synonyme d'ingéniosité. Celle qui, par le biais de l'informatique, a permis de développer un nouveau concept de produit articulé autour d'une puissante commande parallèle, et des trajectoires mé-

morisées dont la raison d'être est de servir de cames virtuelles. Une programmation, basée sur un logiciel spécifiquement développé, couronne cette nouveauté.

Au-delà de l'exploit technique réalisé, l'intérêt premier de Deco 2000 est de considérablement augmenter le taux de productivité. Les capacités de ce tour automatique monobroche, capable de traiter jusqu'à 20 pièces par minute, relèguent à l'arrière-plan les performances des machines actuelles.

UNE BELLE DE SALON

Cet indéniable plus n'a guère d'incidence sur le prix de Deco-2000. Commercialisée en deux versions, la simple (5 axes gérés

simultanément) et la sophistiquée (9 axes), cette nouveauté évolue dans une gamme de prix oscillant entre 130.000 et 240.000 francs.

Si elle s'appuie sur une conception révolutionnaire, son utilisation ne demande qu'une courte période d'adaptation. Treize salons spécialisés, dont le SIAMS qui se tiendra à Moutier du 28 mai au 1er juin, sont agendés pour faire connaître loin à la ronde les atours de la belle.

LE SYMBOLE D'UNE MUE

Plus symboliquement, Deco-2000 pourrait illustrer le renouveau de Tornos-Bechler. Conduite depuis bientôt un an par Anton Menth (photo Impar-Chiesa), cette entreprise

s'offre aujourd'hui une profonde mue, basée sur une stratégie arrêtée au milieu de l'année dernière.

Un bon exercice 1995 caractérisé par un cash-flow positif estimé entre 5 et 6 millions de francs alors qu'il avait été négatif en 1994, légitime les options retenues.

Le développement des produits et l'intensification de la prospection vont de pair avec une réorganisation de la production. Jusqu'ici orientée vers la fabrication en série, cette dernière va être progressivement adaptée pour mieux répondre à la demande. L'objectif défini est de pouvoir honorer une commande spécifique dans les trois mois.

Ce virage va se caractériser par des îlots de travail et par une concentration des services sur un site unique à l'entrée de Moutier, alors qu'ils sont pour l'instant dispersés dans la ville.

Vingt millions de francs d'investissements et un programme d'actions réparties sur trois ans devraient permettre à Tornos-Bechler de se doter de fondements garantis d'une prospérité à long terme. Même si dans un premiers temps, la courbe de l'effectif du personnel, réduit par des fluctuations naturelles, et celle du chiffre d'affaires épouseront des contours différents.

La première s'orientera légèrement à la baisse, tandis que Deco-2000 devrait contribuer à l'augmentation espérée de la seconde, puisque Anton Menth attend de cette machine qu'elle représente, d'ici à deux ou trois ans, le 50% du chiffre d'affaires de l'entreprise. (nic)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGELER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22.

BRÈVES

Une Tramelote à Berne Une mamie alerte

Régina Struchen-Zehr ne manquera pas de souffler, aujourd'hui, au moment de défilier les 95 bougies de son gâteau d'anniversaire. C'est le 27 février 1901 qu'elle a vu le jour à Tramelan. Elle y suivra toute sa scolarité et travaillera, ensuite, au bureau d'une grande surface. Son mariage lui permet de découvrir d'autres horizons puisque c'est à Berne qu'elle s'établit. Que l'immeuble où elle séjourne depuis 1936 soit dépourvu d'ascenseur n'est pas un obstacle. Gravier journalièrement quatre étages est un exercice dont elle s'acquitte avec beaucoup de courage. (nic)

Communes pauvres Le canton rembourse certains frais d'avocat

Dans des cas exceptionnels, les communes bernoises devraient se voir rembourser leurs frais d'avocat, lorsqu'elles obtiennent gain de cause. Le Conseil exécutif vient, à cet effet, de mettre en consultation une modification de la loi sur la procédure et la juridiction administratives. Aujourd'hui, les communes et les collectivités et établissements de droit public n'ont pas, dans le canton de Berne, droit au remboursement de leurs dépens en procédure de recours. Or le Grand Conseil avait adopté, en mars 94, un postulat chargeant le gouvernement d'examiner la possibilité de rembourser ces coûts, du moins aux communes à faible capacité financière. Le canton entend désormais autoriser les communes à se faire rembourser exceptionnellement leurs dépenses, par exemple lorsqu'une procédure de recours est extrêmement complexe et coûteuse. (oid)

Radio Jura bernois

6.10 Amorces. 6.45 Jeu. 7.00 Journal. 7.45 Tel du jour. 9.03 Barolo. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occase. 13.40 Naissances. 14.00 100% musique. 16.03 Métré musique. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.30 Top 40. 18.00 Journal. 18.30 Antipasto Misto. 19.00 100% musique.

Moutier: un professeur de Lyon en conférence Un partenariat pour l'école

«Le verbe apprendre ne se conjugue pas à l'impératif»: fort de cette affirmation, Philippe Meirieu propose une réflexion sur le rôle des parents, des enseignants et des élèves.

Tous, parents, enseignants et élèves, doivent être partenaires pour réussir à l'école en particulier, partenaires pour réussir leur vie en général.

Certes très connu déjà dans les milieux enseignants, Philippe Meirieu mérite d'être présenté au public en général. Ce professeur à l'Université de Lyon, formateur d'enseignants, a tout d'abord été instituteur, avant de passer sa licence, puis son doctorat, en Sciences de l'éducation. Chargé de la mise sur pied des nouveaux centres de formation des enseignants français, il a écrit de nombreux ouvrages sur la pédagogie et fait actuelle-

ment référence dans le monde francophone de l'enseignement.

DE LA VERVE ET DE L'HUMOUR

Par ailleurs, et c'est peut-être là un point d'ancrage important de sa réflexion, Philippe Meirieu a repris l'enseignement du français dans un lycée professionnel, au cœur d'une banlieue réputée difficile, à savoir celle de Vénissieux, près de Lyon.

Ce conférencier prestigieux saura captiver son auditoire par son humour, sa verve et des propos qui ne peuvent laisser indifférents les parents, les enseignants et les étudiants.

La pédagogie différenciée, les relations de partenariat entre l'école et la famille, le sens à donner aux activités scolaires, tels seront quelques-uns des thèmes abordés par le professeur français. C'est donc un vé-

ritable événement, sur le plan pédagogique, que la venue de Philippe Meirieu pour une conférence publique.

PREMIER PAS VERS UNE HEP DE L'ARC JURASSIEN

Cet événement se double d'un autre, d'ailleurs, puisque cette conférence est organisée conjointement par l'Institut pédagogique de Porrentruy, l'Ecole normale de Bienne et le Centre de perfectionnement des enseignants de Tramelan. Il s'agit là d'un premier pas dans le sens du rapprochement des institutions de formation des maîtres, dans le cadre de BEJUNE et de la mise en place d'une haute Ecole pédagogique pour l'Arc jurassien. (sp-imp)

● Moutier, aula de l'Ecole secondaire, vendredi 1er mars, 20 h 15. Conférence publique.

Conférence à Sornetan sur le processus de paix au Proche-Orient Porte-parole d'une oasis de dialogue

Le Centre de Sornetan accueillera, mardi prochain, deux directeurs d'un centre culturel arabe-juif de Beit Hagefen, en Israël: Mordechai Peri et Hani Elfar. Le premier est citoyen israélien; après avoir servi dans l'armée, il a terminé une thèse de doctorat sur l'administration de l'éducation. Le second est un chrétien arabe orthodoxe; il a publié un livre pour éducateurs, intitulé «Rencontres entre Juifs et Arabes».

Hôtes de l'Action de carême et de Pain pour le prochain, dans le cadre de la campagne œcuménique «Fidèle à ses ra-

cines, ouvert à l'autre», MM. Peri et Elfar s'exprimeront sur le dialogue instauré à Beit Hagefen, qui n'est pas une réalité nouvelle. Depuis 1963 en effet, Arabes et Israéliens dialoguent dans le cadre de ce centre, des classes d'enfants juifs et arabes s'y rencontrent, des écrivains, des musiciens et des poètes y partagent leurs arts et s'apprennent mutuellement leurs cultures.

De tels centres sont comme des oasis de dialogue, entre des personnes que rien ne rapproche, et donc des lieux d'espérance.

Le processus de paix, entre Israéliens et Palestiniens, s'était accéléré, depuis quelques mois. Et si les événements de ces derniers jours ne sont pas pour susciter l'optimisme, l'intérêt de cette soirée n'en est pas moins important et actuel. Ce d'autant qu'après un moment de conférence, les deux intervenants dialogueront avec leurs auditeurs, écouteront leurs remarques et répondront à leurs questions.

● Mardi 5 mars, 20 h 15, Centre de Sornetan. Soirée ouverte à tous, entrée libre.

La Neuveville: Comité des dames de «Mon Repos» Un travail très apprécié

Le Comité des dames de «Mon Repos», institution hospitalière pour malades chroniques sise à La Neuveville, a tenu récemment son assemblée générale, en présence d'une quarantaine de collectrices, de Josiane Aegerter, présidente du Conseil de direction, et de Jacques Flückiger, directeur de l'établissement.

On apprenait à cette occasion que la collecte de l'an passé a rapporté la somme de 77.785 francs. Comme à l'accoutumée, ce montant a été consacré intégralement à des dépenses telles que fête de Noël avec les familles, boissons, coiffeur, bus, fleurs, animations diverses et cadeaux de Noël et d'anniversaire. Toutes ces attentions, en faveur des résidents de «Mon Repos», ne sont pas prises en charge par les instances officielles; c'est pourquoi le Comité des dames entend bien poursuivre son action.

Dans son rapport annuel,

Raymonde Bourquin, présidente, a relevé le travail inlassable des collectrices, toutes bénévoles bien sûr, ainsi que la grande générosité de la population. De son côté, Jacques Flückiger a tenu à souligner combien le travail du comité est apprécié, tant par les résidents que par leurs familles.

QUELQUES MUTATIONS

Quelques collectrices ont décidé de se retirer du comité, à savoir Lydia Burn et Yvonne Ducommun, de Péry, Marlyse Gerber et Nuccia Haas, de La Neuveville, Mme Krebs, de Renan, et Edith Flückiger, d'Eschert. Elles sont remplacées désormais par Anne Studer et Jenny Studer (Péry), Marie-France Percassi (La Neuveville), Monique Opliger (Renan) et Nancy Rollier (Nods). Au sein du bureau, enfin, Marie-Thérèse Grossenbacher succède à Annette Degiez, qui a quitté La Neuveville.

(sp-imp)

Saint-Imier Prestidigitation pour les jeunes

Quel enfant n'a pas rêvé d'épater la galerie, d'étonner famille et copains, par des tours de magie? A tous ceux qui veulent réaliser ce rêve, l'occasion d'apprendre quelques bases est donnée.

Sur deux mercredis après-midi de juin prochain, le Centre de culture et de loisirs propose effectivement, aux enfants de 9 à 13 ans, un atelier de prestidigitation.

L'illusionniste Alain Surdez animera cet atelier dont les par-

ticipants pourront s'initier à la prestidigitation, en apprenant à présenter plusieurs tours de magie de table et de salon.

Ainsi découvriront-ils par exemple comment faire apparaître instantanément un billet de banque, comment manier l'épingle enchantée ou encore les tours épatants de la ficelle coupée... (sp)

● Renseignements et inscriptions au CCL, tél. 039 41 44 30.

Un carnet de prévention pour informer les jeunes

Des solutions au quotidien

Fruit d'une collaboration entre le Centre d'animation jeunesse de l'Eglise catholique (CAJ) et le canton (Aide sociale, service de l'enseignement et de la santé), un «carnet d'adresses» destiné aux jeunes de 15 à 20 ans sera proposé cette semaine dans les écoles, puis tenu à disposition des jeunes.

Tiré à 8000 exemplaires, sur un scénario de notre ex-conseiller Marie-José Pétermann-Thiévent, l'ouvrage ne contient pas seulement les adresses de septantaine d'organismes d'entraide, mais il met surtout en évidence les difficultés auxquelles les jeunes sont quotidiennement confrontés et fournit des ébauches de solutions possibles.

Au format d'une carte postale, relié par des anneaux, ce carnet est animé par six jeunes - trois filles, trois garçons - confrontés à des situations courantes de la vie. Citons ainsi au hasard: le budget, l'apprentissage, l'objection, le choix professionnel, le harcèlement sexuel, la maltraitance, les agressions, les difficultés fami-

liales, les rapports amoureux, l'alcool au volant, les handicaps, le don d'organes, la violence, la culture, les langues, la vie en société, etc...

Les dessins en bandes dessinées, des dialogues simples, des paroles brèves avec hélas ici ou là le non-respect de règles grammaticales pourtant claires, rendent la consultation du carnet très aisée et enrichissante.

LARGE FINANCEMENT

La création de ce carnet est une innovation en Suisse romande. Elle a été soutenue par l'Office fédéral de la santé publique et de nombreux organismes, dont le Rotary, le Lion's, trois annonceurs, la Loterie romande, etc... Le coût global du carnet se monte à 132.000 francs, soit 16,50 francs par exemplaire. Il sera distribué gratuitement, la très grande partie des frais étant couverte et les municipalités de Delémont et Porrentruy ayant garanti la prise en charge d'un déficit éventuel.

L'entreprise d'entraînement Styltech distribuera ce carnet cette semaine, dans la rue, mais aussi aux dépôts, soit Forum-Emploi à Porrentruy, le Centre de loisirs à Saignelégier, le Cinéma du Noirmont et dans les écoles où il sera intégré dans les

leçons d'éducation générale et sociale.

Si la réalisation est à bien des égards excellente - dessins d'Alexandre Jobin, mise en page de Laurent Bregnard -, si l'idée de base est judicieuse, comme pour toute action de prévention, se pose la question de son impact. Les jeunes qui ont besoin des informations ainsi dispensées les liront-ils? Chercheront-ils où existe l'aide dont ils auraient besoin? Une première esquisse de réponse proviendra du nombre de bons de remise du carnet qui seront remplis par les jeunes. Ceux-ci ne recevront pas le carnet, mais un bon qui, rempli, leur permettra de le recevoir, ce qui exige un effort personnel.

Animateur du CAJ, Laurent Jobin ne sait pas si cette campagne de prévention aura du succès. Mais il relève que si une seule vie d'un jeune pouvait être sauvée par ce biais, les dépenses et les efforts consentis par cette action n'auraient pas été vains... V. G.

Anita Rion

La ministre de l'Education présente le «Carnet d'adresses».

(Bist)



Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Boécourt

Incendie élucidé

L'incendie qui a ravagé une maison familiale pourrait être dû à l'appareil de télévision qui avait été laissé en veille. Le feu a pris à l'endroit où se trouvait cet appareil qui a été détruit. La fumée a causé des dégâts considérables. L'enquête n'a pas permis de déterminer s'il s'était produit une explosion, une implosion ou un court-circuit. (vg)

Gouvernement jurassien

Appel pour Vellerat

Dans un appel, le Gouvernement jurassien invite les Jurassiennes et Jurassiens à se rendre aux urnes le 10 mars prochain pour approuver massivement le retour de la commune de Vellerat dans le giron jurassien. En juin 1995, le souverain du nouveau canton avait plébiscité ce retour à hauteur de 92% des votants. Par un vote franc et massif, il faut que «s'achève pour cette petite commune un combat de plus de 20 ans pour réparer une criante injustice et faire valoir son droit de libre disposition». Et le Gouvernement jurassien de rappeler, clin d'œil à Moutier et au Jura-Sud, que «la force de l'unité finit toujours par l'emporter». (mgo)

AGENDA

Conférence à Porrentruy

Une ambassadeur à Paris

Michel Hof présentera jeudi soir à Porrentruy la correspondance de l'abbé de Raze, ambassadeur du prince-évêque de Bâle à Paris, de 1750 à 1792. Les archevêques de Besançon exerçaient l'autorité spirituelle sur l'Ajoie et avaient à l'époque de fréquents contacts avec le prince-évêque, d'où l'intérêt de ces relations pour les Jurassiens. (comm-vg)

J'ÉCOUTE 1008

FREQUENCE JURA

11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-box. 14.00 Flash FJ. 14.05 Juke-box 15.00 Flash FJ. 15.05 Juke-box 16.00 Flash FJ. 16.05 Sortie de secours. 17.00 Flash FJ. 17.00 Flash FJ. 17.05 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 Les RV de l'accordéon ou haut de gamme ou si on chantait. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

La fanfare de Saignelégier innove

Une école de musique décolle

La fanfare de Saignelégier innove. Elle ouvre dès le mois de mars prochain une école de musique. Destinée aux jeunes de 8 à 77 ans, cette filière propose, via quatre cours, de s'initier tant aux instruments de cuivre qu'à la percussion. A la baguette, deux enseignants de renom: Pierre-Alain Gauchat et Pascal Eicher. Une première volée de quinze élèves issus des rangs de la fanfare vont attaquer le cours d'instrumentistes alors que le cours de tambour compte déjà sept adeptes...

Animée par Dominique Cuenat, Emmanuel Loriol, P.-A. Gauchat et Romain Jemmely, c'est la commission «formation» de la fanfare du chef-lieu qui a pris cette initiative.

Cette école offre quatre options. La première, gratuite, tient dans des cours de solfège et d'initiation à l'instrument. Une quinzaine de leçons par groupes de trois à six réunis au gré des niveaux ou des âges seront dispensés deux fois l'an.

Deuxièmement, le cours de

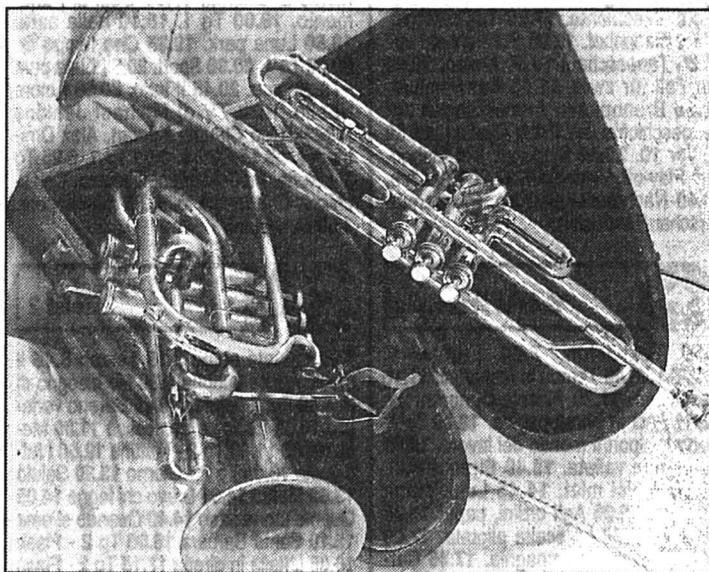
base d'instrumentiste offre 15 leçons pour le prix de 150 francs. C'est la suite logique du premier. L'accent sera mis sur la pratique de l'instrument sans oublier le solfège en appui. Troisième degré, le cours d'instrumentiste qui permet, à travers 18 leçons (prix de 300 francs) de progresser individuellement. Des niveaux sont prévus pour suivre la progression de l'élève. Un certificat vient coiffer cette filière.

L'ÉCOLE MISE SUR LA QUALITÉ

Enfin, possibilité de suivre un cours de tambour. Le premier semestre est gratuit, le second coûtera 50 francs. Ici, pas besoin d'avoir des connaissances en solfège.

Cette école de musique, qui mise sur la qualité, sera animée par deux enseignants bien connus: Pierre-Alain Gauchat qui a repris la direction de la Musique-Fanfare de Saignelégier depuis plus d'une année et qui enseigne le solfège sur le plateau de Diesse, ainsi que Pascal Eicher, musicien bien connu (Brass Band de Biènné notamment) pour avoir formé nombre de solistes. L'effort consenti (budget de 15.000 francs) est à la mesure des ambitions de cette école de musique qui décolle.

(Mgo)



Pour les jeunes musiciens

Une opportunité d'aborder les cuivres ou le tambour. (Impar-Galley)

Cormorans sur le Doubs

Réalité ou fiction?

Les cormorans, si gourmands en poissons, ont-ils vraiment remonté la vallée du Doubs ou bien est-ce là une fabulation de pêcheur? Pour se faire une opinion, il suffit d'ouvrir le bulletin dans lequel les ornithologues francs-montagnards recensent leurs observations. En novembre déjà, un de ces oiseaux est repéré à La Goule. On y observe aussi trois grands corbeaux. Un autre cormoran est vu à l'étang

de la Gruère. Le 10 décembre, le lac de Biaufond accueille une faune très variée. On y découvre 21 harles bièvres, une centaine de foulques macroules, 44 colverts, une trentaine de cygnes tuberculés, deux hérons cendrés, dix castagneux et... deux grands cormorans tandis que sur la Ronde 15 milouins et 20 morillons se prélassent. Le 16 décembre à Biaufond, sont repérés un goéland cendré (très rare), trois

grands cormorans, des pipits spioncelles, un Grosbec casse-noyaux, deux martins-pêcheurs... A l'époque, et selon la station de Sempach, l'importante production de faines dans nos régions était favorable à la venue en grand nombre de pinsons du nord. On le voit, au gré de cette liste et foi d'ornithologue, la présence des cormorans est bien réelle dans la vallée du Doubs. Mgo

Trafic de drogue dans le Jura

Nouvelles arrestations

En fin de semaine, la police jurassienne a interpellé quatre personnes soupçonnées de s'adonner au trafic de stupéfiants. C'est l'aboutissement de plusieurs semaines de surveillance et le fruit résultant des informations fournies spontanément par la population.

Les quatre personnes interpellées sont une jeune fille, deux Jurassiens et un ressortissant de l'ex-Yougoslavie. L'un d'entre eux était porteur de quelques centaines de pilules d'ecstasy au moment de son arrestation, mais les enquêteurs nourrissent le soupçon que le trafic qui a été

réalisé porte sur des quantités plus importantes et d'autres types de drogues. Il apparaît surtout que plusieurs Jurassiens, faisant partie d'une bande, se rendent à intervalles réguliers à Zurich pour s'approvisionner en drogue, le commissaire procédant ensuite à la vente dans la région. Dans ce domaine, la police et la justice ont pu compter sur l'étroite collaboration de plusieurs tenants d'établissements publics. Si les efforts de prévention sont assurément judicieux, il apparaît que les mesures de répression contribuent aussi à terme à la recherche de solutions durables. V. G.

Bulletin des officiers jurassiens

Tirs croisés contre les journalistes

Tiré à 900 exemplaires, le bulletin des officiers jurassiens est sorti de presse. Sur quelque 80 pages, on peut affirmer qu'il y a à boire et à manger puisque les sujets vont des brigades blindées au KGB de Russie, en passant par des pages d'histoire. Avec en plus des tirs croisés à l'encontre de quelques confrères journalistes pas assez alignés...

écrits du «Pays» en 1934, le passage du général Giraud à Char-moille en 1942...

Quelques coups de patte enfin contre des confrères de la presse. Sous le titre «De l'incompétence des journalistes», un certain Capitaine Fracasse s'en prend au «Quotidien jurassien» pour un titre-amorce accrocheur au sujet des mirages de l'époque...

Nouvelle volée de bois vert au sujet cette fois des articles qui ont paru dans les quotidiens sur l'affaire de la recrue morte au cours d'une marche. «S'en prendre à une institution et à ses membres parce que cela est dans le vent en se servant de la mort d'un homme est profondément macabre et de mauvais goût» écrit Sylvain Curtenaz, instructeur à ses heures. Enfin, le colonel de Weck de Porrentruy s'en prend tant au journaliste du Quotidien qu'à Jean-Claude Rennwald taxé «d'omniscient, politologue, prophète...». La lettre accompagnant la brochure précise qu'elle cherche à éviter le «sensationalisme et la polémique stérile». En voilà l'exemple. Il est vrai qu'une plume en main d'un militaire devient vite une arme. (Mgo)

Le colonel Bacon ouvre les feux de cette brochure. Il tire ses dernières cartouches en passant le témoin au lieutenant-colonel Roger Jermann. Il ne manque pas de relever l'an passé la commémoration en Ajoie de la fin de la guerre voici 50 ans et la publication d'une plaquette sur le général Guisan et les Jurassiens.

DE TOUT UN PEU

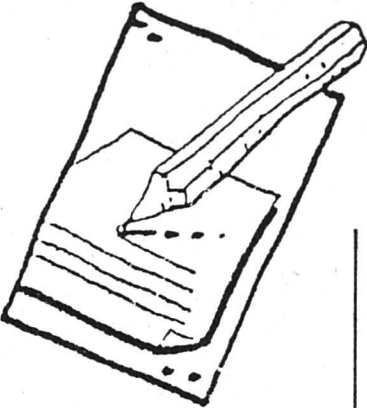
Ce bulletin aborde divers thèmes: «Les brigades blindées, un atout décisif» par Daniel Escher, «L'infanterie territoriale: rêve et réalité» par Charles Juillard, «La FORPRONU en ex-Yougoslavie» par Jean Cot ou encore «Le KGB dans la Russie d'aujourd'hui» par Hervé de Weck. Quelques pages d'histoire aussi avec une analyse des

CINÉMAS	
N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (de X. Beauvois avec R. Zem), 18 ans, tous les jours à 20 h 30, jeudi et vendredi aussi à 18 h. UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (de E. Kazan avec V. Leigh), 16 ans, tous les jours à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
MON HOMME (de B. Blier avec A. Grimbert, G. Lanvin), 16 ans, tous les jours à 18 h. SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 20 h 15, mercredi aussi à 15 h 15.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
ESPRITS REBELLES (Dangerous Minds), (de J. N. Smith avec M. Pfeiffer, G. Dzundza, C. B. Vance), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, mercredi aussi à 15 h 30. MIAMI RHAPSODY (de D. Frankel avec S.J. Parker, M. Farrow, A. Banderas), 12 ans, tous les jours à 18 h en V.O., str. fr.-all.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
JUMANJI (de J. Johnston avec R. Williams), pour tous, tous les jours à 15 h 15 et 20 h 30. LE TEMPS DE L'INNOCENCE (de M. Scorsese), tous les jours à 18 h en V.O.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 14 h 30. MIGHTY APHRODITE (de W. Allen) 12 ans, tous les jours à 18 h, et 20 h 30, toutes les séances en V.O.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
JUMANJI (de J. Johnston avec R. Williams), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
L'ÎLE AUX PIRATES (de R. Harlin avec G. Davis), pour tous, mardi à 15 h. SABRINA (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, tous les jours à 17 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
FOURBI (de A. Tanner avec K. Viard), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30 LA VALISE DES PANTINS (de M. Scorsese), tous les jours à 18 h en V.O.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
ESPRITS REBELLES (de J.N. Smith avec M. Pfeiffer), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h et 20 h 30 en V.O.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O. et 20 h 15.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 15 h. MON HOMME (de B. Blier avec A. Grimbert), 12 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 15.	REX ☎ (038) 28 10 77
MIGHTY APHRODITE (de W. Allen), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, toutes les séances en V.O.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
MONEY TRAINS (de J. Ruben), 12 ans, mardi à 20 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-17 h; fermé mercredi matin. CONFÉRENCE: «Les paysans face au marché», par Fernand Cuhe, Club 44, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: lundi à mercredi, jusqu'à minuit.	LE LOCLE
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Pilonel, Balancier 7, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace-santé, pharmacie Coop, Pont 6, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Bugnon, rue des Epancheurs, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dzewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h. Fermée durant les vacances scolaires.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h. Fermée durant les vacances scolaires.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. «L'esprit du mur», papier peint en Suisse romande au XVIIIe siècle, jusqu'au 21.4. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Naïf, mon œil», jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péguignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Henri Meyer, jusqu'au 16.3. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Éplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. LES ARBRES. Yves Landry, peinture, jusqu'au 21.4. Tous les jours 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin, gravure, jusqu'au 3.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DU PEYROU. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. «Sophie et Babette», jusqu'au 17.3. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Lise Perregaux, terre cuite, Guy Renaud, peinture, jusqu'au 17.3. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. HOME CLOS-BROCHET. Marie-France Guerdat, cuirs, jusqu'au 10.3. Tous les jours 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
2016. Mercredi-dimanche, 15 h-19 h.	HAUTERIVE
COÏ. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
M.-L. MULLER. Jeudi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	CORMONDRECHE
JONAS. Gisèle Berger, crayons de couleur, jusqu'au 17.3. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Mindy Dubin, Philippe Proutreau, peinture, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
CHÂTEAU. Stella Challandes, peinture, jusqu'au 25.2. Mardi-dimanche 8-22 h.	VAUMARCUS
LE LOUVERAIN. Sabine Spring, peinture, jusqu'au 29.2.	LES GENEVEYS-S/COFFRANE
NOELLA G. Bram Van Velde, Max Ernst, sur rendez-vous (☎ 038/51.27.25), jusqu'au 17.3.	LA NEUVEVILLE
ESPACE NOIR. Yvan Nicolet, peinture, jusqu'au 29.2. CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS. Les peintres d'Erguel, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 14-18 h.	SAINT-IMIER
SOLEIL. Gravures de l'atelier de Moutier, jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 9-23 h.	SAIGNELÉGIER

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Les Planchettes, terrain à bâtir... le mauvais choix



en saisissant toutes les possibilités qui leur sont offertes par la loi, notamment le recours au référendum et l'intervention auprès du canton de Neuchâtel qui devra avoir le dernier mot dans cette affaire.

Un ami des Planchettes
René Wildi
La Chaux-de-Fonds

«L'Impartial» s'est fait l'écho de la dernière séance du Conseil général des Planchettes au sujet de l'ouverture d'une nouvelle zone de construction.

Deux terrains étaient en discussion. Le premier, situé à l'ouest de l'Hôtel de la Couronne et dont le propriétaire était disposé à en assurer, à sa charge, l'urbanisation. Le Conseil communal était favorable à ce projet privé.

Or, contre l'avis de l'exécutif et au mépris du respect du site, une majorité de conseillers généraux a opté pour le terrain situé directement au sud du Temple. Quelle monumentale erreur, quelle aberration!

Jusqu'ici, les promeneurs venant depuis La Chaux-de-Fonds découvraient, en sortant de la forêt, la silhouette du vénérable Temple, construit en 1702 et placé sous la protection de la Confédération. A l'avenir que verront-ils? Des constructions modernes, une route, le tout dénaturant gravement l'image actuelle du village.

Il faut espérer que les anciens «Planchottiers» - les vrais - s'élèveront contre le projet sud,

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Collision en chaîne

M. B. R., de la ville, au volant d'un fourgon, circulait sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert en direction ouest, hier à 14 h 30. A la hauteur de l'immeuble No 58, il n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule qui a alors heurté l'arrière de l'auto de M. D. A., de la ville également, qui venait de s'arrêter pour les besoins de la circulation. Sous l'effet du choc, cette dernière auto a été projetée contre l'arrière du véhicule de M. P. H., de La Chaux-de-Fonds. Dégâts.

DÉCÈS

Saint-Blaise

Mme Rina Pagani, 1934

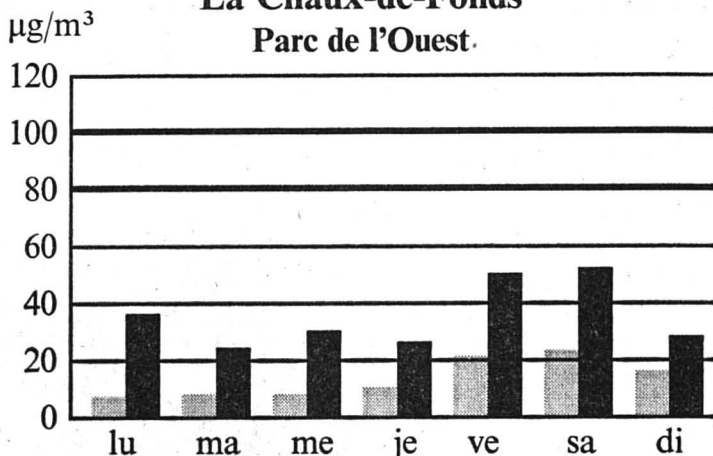
Pleigne

Mme Marie Guenat, 1902

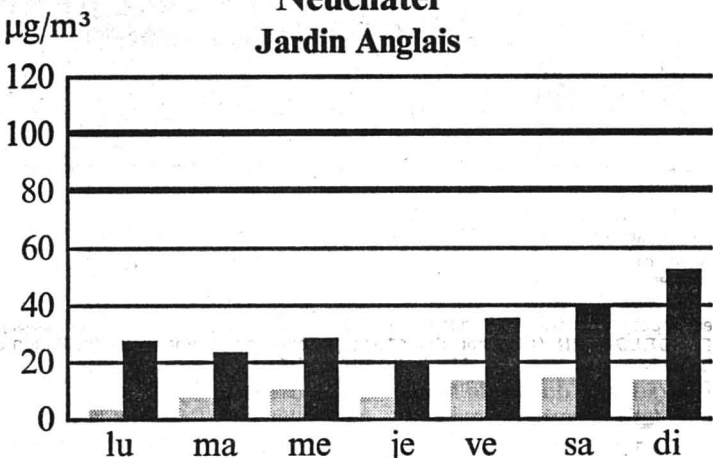
ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

du 19 au 25 février 1996

La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest.

Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 86 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

Neuchâtel
Jardin Anglais

Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 86 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

- µg/m³ = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO₂
- 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

LE VÉLO-CLUB EDELWEISS
LE LOCLE

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur
Emilien HUGUENIN

membre honoraire
et père de M. Marcel Huguenin,
membre de la société.

Il gardera de cet ami un excellent souvenir.

132-784145

LE LOCLE

Repose en paix cher papa et grand-papa
Ton souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Monsieur et Madame René Huguenin-Verdon, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Marcel Huguenin-Aellen, leurs enfants et petits-enfants,
à La Chaux-de-Fonds;

Les descendants de feu Achille Huguenin-Aellen;
Les descendants de feu Otto Sommerhalder-Hofmann,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Emilien HUGUENIN

leur très cher papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 90 ans.

LE LOCLE, le 23 février 1996.

Le culte et l'incinération ont eu lieu lundi 26 février, dans l'intimité.

Domicile de la famille: M. et Mme Marcel Huguenin
Collège 16 - 2300 La Chaux-de-Fonds

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

132-784144

Jésus dit: Comme je vous ai aimés,
aimez-vous les uns les autres.

Jean 13. v. 34

Monsieur Pierre Jacot

Simone et Walter Stauffer-Jacot, à Mézières, leurs enfants et petits-enfants
Liliane et Kurt Signer-Jacot, à La Cibourg et leurs enfants
Pierre-André et Claudine Jacot-Stauffer, leurs enfants et petit-enfant

Madame Madeleine Bachmann-Montandon au Locle et famille
Madame Blanche Montandon-Jacot au Locle et famille

Les descendants de feu Ernest Montandon-Gretillat
Les descendants de feu Ami Jacot Luscher

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Edith JACOT
née MONTANDON

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie que Dieu a accueillie lundi, dans sa 87e année.

Le bonheur, la paix, la joie tranquille.
Il faut les reconnaître au passage -
et remercier.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 février 1996.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 29 février, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Prévoyance 72.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

SAINT-IMIER

Le cœur d'une maman est un trésor que
Dieu ne donne qu'une fois.
Une maman, c'est tant de choses, ça se
raconte avec le cœur.
C'est comme un grand bouquet de roses,
ça fait partie du bonheur.

Son ami:

Monsieur Fritz Eicher, à Saint-Imier

Ses enfants et petits-enfants:

Monsieur et Madame Bernard Liebi-Le Turdu et leurs enfants
Françoise et Stéphane à Saint-Imier

Madame et Monsieur Claude Schönenberg-Liebi et leurs enfants
Jonas, Rachel, Nadia et Fanny, à l'Envers de Sonvilier

ainsi que les familles parentes et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Alice LIEBI
née AEBERHARD

leur chère amie, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, enlevée à leur tendre affection quelques jours avant son 74e anniversaire.

SAINT-IMIER, le 26 février 1996.

L'incinération aura lieu sans cérémonie.

Le culte sera célébré à la Collégiale de Saint-Imier, mercredi 28 février à 14 heures.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20, à Saint-Imier.

Domicile de la famille: Fam. Claude Schönenberg, 2615 Envers de Sonvilier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRES DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

COLOMBIER

Adieu, chers compagnons, adieu mes chers amis,
Je m'en vais le premier vous préparer la place.
Pierre de Ronsard

Madame Liliane Wasserfallen-Rougemont, à Colombier;

Madame Marie-Paule Wasserfallen-Hasler et sa fille Mégane, à Cortaillod;

Monsieur et Madame Claude Wasserfallen-Beauverd, leurs enfants et petite-fille,
à Lausanne, Saint-Aubin, Berne et Rome;

Madame Marie-Jenny Guetta-Wasserfallen, ses enfants et petits-enfants,
à Lausanne, Paris et Casablanca;

Ses oncles, ses tantes, ses cousins, ses cousines, tous ses amis,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès du Docteur

Jean-Michel WASSERFALLEN

enlevé à leur tendre affection, à Genève le 19 février 1996, dans sa 66e année.

2013 COLOMBIER, Brena 7

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

En sa mémoire, vous pouvez penser à Terre des Hommes et Amnesty International.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part.

28-43195

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE HÉLIO COURVOISIER S.A.
ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Max FREI

ancien directeur

LA CHAUX-DE-FONDS, le 27 février 1996.

132-784161

Gruyère, jura, comté: un peu d'histoire (III*)

Fromages neuchâtelois d'antan

Si le lait et ses dérivés jouèrent un rôle important autrefois dans le Jura neuchâtelois, ils ne sortirent guère du cadre de l'économie de subsistance avant le XIXe siècle. De rares indications concernant les produits laitiers du terroir peuvent être glanées dans des ouvrages anciens, mais aussi dans les actes notariés des XVIIe et XVIIIe siècles.

Par Raoul COP
historien

SORTES DE FROMAGES

Les anciens textes mentionnent le fromage gras, peut-être apparenté au gruyère, mais aussi des fromages dits «de paysan», «maigre» ou «de femme» (voir ci-contre).

Il est fréquemment question au XVIIe siècle de fromage salé, «refait» et «rassis». Il s'agit sans doute du même fromage gras, dûment parvenu à maturité.

Une lettre du maire de La Chaux-de-Fonds, écrite le 6 novembre 1768, nous apprend l'existence d'un certain «fromage gris». «C'est d'une espèce de fromage qu'on n'en fait pas provision d'autant que quand ils sont à leur point de maturité il faut les manger tout de suite ne se gardant pas et ceux fait cet été ne seront mangeable que l'été prochain».

Enfin, n'oublions pas le sérac, appelé chez nous «sarra» ou «serré».

MATÉRIEL

Dans les anciens actes notariés, il n'est pas rare de trouver la trace de divers ustensiles liés à la production fromagère. Les «cercles pour faire le fromage», en particulier, ne manquent pas.

Le «fromager» («fromagère») était un baquet de bois où on mettait tremper les meules. Ainsi, il est question en 1633 d'un «saloir ou fromagier» et d'un «lavoire ou fromagier».

Il est question occasionnellement d'un plat tournant. Cet objet énigmatique permettait sans doute de manipuler commodément la meule lors des opérations de salage et de lavage. Citons: «deux platz vivants a fromage» (1617, 1634), «un plat tournant pour mettre le fromage dessus» (1762).

PRIX À LA HAUSSE

Les fluctuations dues à la conjoncture et l'absence de précisions quant au type de fromage (gras ou maigre) compliquent singulièrement la tâche du chercheur intéressé par l'évolution des prix. J'ai pu néanmoins mettre en évidence une nette augmentation, comparable à celle que connut le gruyère fribourgeois. Alors qu'elle coûtait 1 batz à 1 1/2 batz au XVIIe siècle, la livre de fromage valait près de 3 batz autour de l'an 1800.

DES MEULES DE PETITE TAILLE

Les pièces de fromage mentionnées au XVIIe siècle pèsent généralement plus de 10 livres. Pour la fin de ce siècle, je n'ai pas relevé de poids supérieur à 36 livres.

La taille semble avoir augmenté dès 1750 environ, ce qui reflète peut-être la montée de l'élevage et une tendance à la mise en commun du lait des petites exploitations. Le maximum cité au XVIIIe siècle est de 49 1/2 livres, mais la moyenne était comprise apparemment entre 20 et 27 livres, soit près du tiers d'une meule de gruyère actuelle.

Dans ce domaine encore, un certain flou subsiste, car la mention du poids n'est pratiquement jamais accompagnée de précisions relatives au type de fromage.

FROMAGERIES D'ESTIVAGE

Les fromages faits à la ferme furent très tôt concurrencés par les fromages confectionnés sur de grands pâturages de haute alti-

tude où le bétail passait la bonne saison.

Il s'agissait vraisemblablement de pièces plus volumineuses, vu le grand nombre de vaches réunies sous la houlette du vacher-fromager engagé pour la saison. On peut aussi légitimement supposer que ces meules ressemblaient à celles que l'on produisait en Gruyère et dans le Pays d'Enhaut, notamment parce que les fromages venaient souvent du Pays d'En-

session de la ville de Neuchâtel située au-dessus des Ponts-de-Martel.

Les fromagers, ou «fruitiers», bernois firent leur apparition plus tard, ils ne sont guère cités dans les actes notariés avant 1700. Ils supplantèrent les Vauvois à partir de 1730.

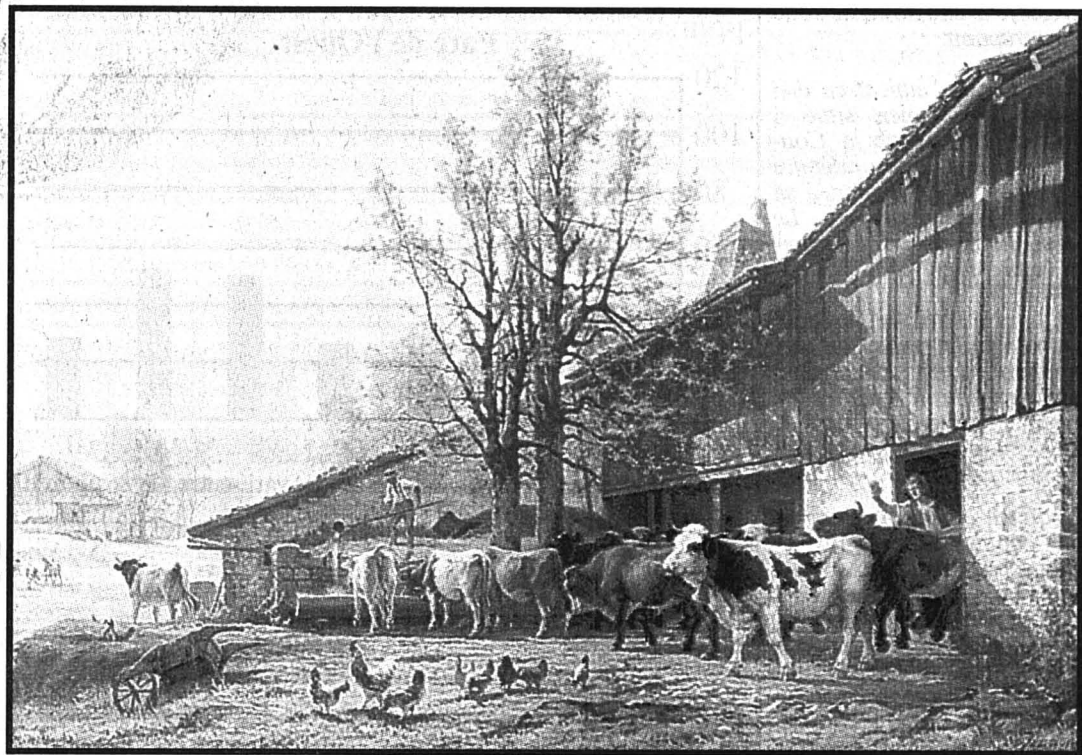
«BARONS» DU FROMAGE

L'exploitation des hauts pâturages («montagnes») devait être une affaire juteuse, puisque ces

Monsieur Ostervald conseiller d'Etat», située dans le secteur de Charopey (La Brévine), fut amodiée à un couple de Francs-Comtois. L'acte mentionne «le bois pour l'affeuillage et pour la fruitière» (notaire Abraham Montandon).

VACHES À LOUER

Par acte du 14 mai 1655 (notaire Josué Robert), le maire du Locle, Adelberg Pury, bourgeois de



La Joux-Perret (La Chaux-de-Fonds)

Peinture d'Edouard Jeanmaire, 1882. (Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, Histoire du Pays de Neuchâtel, t. 3, édition Gilles Attinger)

haut (les Fribourgeois n'étaient pas les bienvenus en terre protestante).

Tout au long du XVIIe siècle et plus tard encore, on rencontrait sur les lieux d'estivage, à côté de quelques indigènes, des ressortissants de Rougemont, de Château-d'Oex et de Rossinière. Il en allait ainsi, par exemple, sur la chaîne du Mont-Racine et au domaine des Joux, une pos-

session de la ville de Neuchâtel située au-dessus des Ponts-de-Martel.

La maison de la Petite-Racine, citée en 1756 dans le livre de raison d'Abraham Vuille, appartenant alors à «Monsieur le trésorier général»; on y trouvait «un porte chaudière ou tourne feu».

En 1775, «La montagne du Gros Girard appartenant à

Neuchâtel, remit «à fruit» cinq vaches au «vacherin» Jacob Stoker, de la région de Wimmis (BE), qui allait les mettre en estivage dans la seigneurie de Travers. Pour prix de la location, celui-ci s'engageait à livrer au maire 180 livres de beurre, 180 livres «de bon fromage refait et rassis» et 50 livres «de bon sarra moitié fumé et moitié empasté».

FROMAGES DE FEMME

Jusqu'au XIXe siècle, les produits du Haut-Jura servaient presque uniquement à la consommation locale ou régionale. L'accent n'était pas encore mis sur l'élevage, comme c'est le cas actuellement, et par conséquent il n'était pas question de surproduction laitière. On buvait le lait tel quel et on en tirait du beurre ainsi que du fromage domestique, notamment le «fromage de femme».

Dans sa description de La Brévine publiée en 1841, le maire Huguenin expose que les femmes s'occupent de la mise en valeur du lait. «Quelques-unes mettent cailler leur lait au moment où il vient d'être trait, et font des petits fromages tout gras qui sont délicieux. D'autres, et c'est le plus grand nombre, déposent leur lait dans des vases de bois ou de terre, placés dans des caves fraîches; lorsque la crème est bien séparée du lait, on l'enlève pour en faire du beurre, et du lait on tire un fromage maigre que l'on n'exporte pas. Le petit-lait est mis en réserve pour engraisser les cochons.»

La première description du même auteur, de 1796, signale deux sortes de fromage maigre faits à la ferme: «du fromage maigre, qu'on sale, ou une autre espèce qu'on pétrit avec de la crème, du sel et quelques épiceriers: c'est ce qu'on appelle fromage de femme. Quand il est bien traité, il n'est pas sans mérite; il se conserve, et prend avec l'âge une couleur bleuâtre.»

Les régions voisines devaient connaître des fromages un peu similaires. Ainsi, le Guide suisse (1840), de Leuthy, mentionne pour le secteur de Chasseral le «fromage des Dames (Frauenkäse) très apprécié».

L'Histoire du gouvernement de Neuchâtel (1833), d'Ulysse Guinand, fait allusion, à propos du Val-de-Travers, au «fromage de femme», un «fromage sec et âpre au goût».

Il existait en fait une notable variété de ces «fromages de femme» et nous restons malheureusement sur notre faim en ce qui concerne leur aspect et leur saveur.

Signalons que la fameuse cancoillotte franc-comtoise, remarquable par sa viscosité, s'appelait également autrefois «fromage de femme» (ou «fromagère»). Elle était obtenue «à partir du lait écrémé et caillé formant le metton, auquel on ajoute du beurre, du vin blanc et des aromates» (Trésors du parler comtois, J.-P. Colin, 1992).

Les fruitières d'association

Région relativement surpeuplée, découpée en domaines agricoles de taille modeste et vouée à une agriculture diversifiée, le Haut-Jura neuchâtelois ne semblait pas destiné à la production systématique de gruyère. Comme il s'agissait d'une activité lucrative, les Jurassiens surent se doter des moyens nécessaires; ils unirent leurs forces dès le XVIIIe siècle pour former des unités de type coopératif nommées «fruitières».

Si on en croit l'Essai statistique sur la Mairie des Verrières, de C.-H. Allamand (1831), les origines du mouvement remonteraient à 1710 environ. «On assure que le hameau des Places, à la Côte-aux-Fées, fabrique ainsi des fromages en société depuis 120 ans. C'est bien certainement la plus ancienne fromagerie du pays.» L'auteur précise que la fabrication n'a lieu que pendant cinq mois, soit en gros de mi-mai à mi-octobre.

L'organisation mise au point par les habitants des Places au début du XVIIIe siècle était-elle tout à fait originale, ou bien ne firent-ils qu'imiter leurs voisins francs-comtois, voire vaudois? Une étude fouillée permettrait peut-être d'apporter une réponse à cette question.

LE GRUYÈRE DU VAL-DE-TRAVERS

Dans la littérature régionale, c'est la Description des Montagnes et des Vallées (...), de F.-S. Ostervald (1766), qui mentionne pour la première fois les «fruitières» du haut Val-de-Tra-

vers. Il en existait alors dans d'assez nombreux hameaux des Verrières, des Bayards et de La Côte-aux-Fées.

Je reproduirai ici un extrait du manuscrit de J.-H. Clerc, qui décrit le fonctionnement des fromageries de ces trois localités. Il remonte à 1765 et fut publié en 1879 dans le Musée neuchâtelois.

Les différents hameaux de cette juridiction s'associent entre eux, en été, et mêlent leur lait. Ils louent un garçon fromager, fruitier de profession, qui leur fabrique des fromages façon de gruyère, qui sont très bons et qu'ils vendent pour gruyère, à la fin de la saison.

Tous les jours, les particuliers à qui appartiennent les vaches

portent leur lait chez le garçon fruitier, vont retirer dans la maison où se fabrique le fromage, leur part de petit-lait, de seré et de beurre, s'il s'y en fait, chacun à proportion du nombre de pots de lait qu'il fournit, car il se mesure.

Au bout de la saison, ils vendent leurs fromages en gros, se partagent l'argent par la même proportion, paient de même le garçon fromager et celui qui a fourni le logement et le bois pour faire le fromage. De cette façon, ils tirent un très bon parti de leur lait.»

À LA BRÉVINE

Comme le Val-de-Travers touche à La Brévine, il n'est pas étonnant que des fromageries associatives y aient vu le jour rapidement. Le lieutenant Huguenin les signale dans sa description de 1796 et il ne semble pas s'agir d'une nouveauté.

«Dans les lieux où les habitations ne sont pas trop éloignées, plusieurs particuliers s'associent, prennent un fruitier à frais communs, portent tous leur lait dans un lieu convenu, où on le réduit en fromage gras; et à la fin de la campagne, outre le petit lait et le seré qu'ils ont eu pendant le tems de la fabrication, chaque actionnaire retire du fromage en raison de sa mise.»

Dans les Lettres d'un buveur d'eau (1816), du même auteur, nous en apprenons davantage: «On compte dans cette paroisse une douzaine de ces sociétés, qui peuvent produire en moyenne chacune de septante à quatre-



Le fromage de femme

Dessin d'Oscar Huguenin, dans «Le régent de Lignièrès», 1903.

AUTRES VALLÉES

D'autres lieux ne tardèrent pas à se consacrer au gruyère. Ainsi, la Description (...) des Ponts, de S. Péter (1806) fait mention des débuts de cette fabrication.

Ces entreprises associatives sont la préfiguration des fromageries modernes. Dans le courant du XIXe siècle, elles s'implantèrent dans une bonne partie du territoire cantonal pour se consacrer essentiellement à la production de gruyère.

Le secteur de La Chaux-de-Fonds et du Locle résista avec succès à la progression des fromageries. En effet, vu l'importance de la population, la demande de produits frais était considérable et le paysan trouvait plus de profit à livrer son lait aux citadins qu'à la fromagerie. Il subsistait aussi moins de contraintes, puisque le lait commercialisé tel quel peut être fourni par des vaches nourries avec un aliment tiré du silo. En revanche l'utilisation du silo est interdite aux agriculteurs qui approvisionnent une fromagerie, parce que le lait produit de la sorte ne permet pas la fabrication d'un bon gruyère. RC

* Lire aussi «L'Impartial» des 31 janvier et 6 février 1996

Sources

Elles sont citées dans le texte